

Analyse macro-économique.

L'année 1993 fut très mauvaise pour l'économie européenne. Les taux de chômage ont atteint des niveaux jamais vus depuis la seconde guerre mondiale, la croissance économique a été globalement négative et les déficits budgétaires ont battu des records. Pourtant, les premiers signes d'espoir se sont fait sentir : les pays anglo-saxons ont confirmé une reprise déjà apparue chez eux en 1992, initiant ainsi la sortie de crise observée dans les pays de l'Europe continentale. Les pays d'Asie du Sud-Est ont connu une croissance très forte, laissant espérer de nouveaux débouchés pour la production européenne. Concernant le chômage, l'accroissement de la flexibilité des marchés du travail fut perçu comme pouvant apporter une solution. Toutefois, des réformes en profondeur visant à réduire le coût du travail non qualifié et le coût de la protection des chômeurs se heurtent à des problèmes sociaux et à l'état très déprimé des marchés du travail eux-mêmes.

Sur l'ensemble de l'année 1994, l'Europe occidentale va connaître une croissance d'au moins 1,5%, pour dépasser sans doute 2% en 1995. Pour les pays de l'Europe de l'Est, l'année 1994 marque également une amélioration des résultats obtenus en 1993, notamment en matière de production et d'inflation.

Dans ce contexte de sortie de récession, seront d'abord analysées ici les grandes tendances macro-économiques pour 1994 et 1995, ainsi que les évolutions des politiques monétaires et budgétaires des pays européens. Puis les politiques de l'Union européenne seront examinées et mises en relation avec la situation des pays de l'AELE et celle de l'Europe centrale et orientale. Ces analyses permettront alors d'expliquer les comportements et stratégies des entreprises européennes dans le contexte de la reprise lente de l'activité économique.



- 1. Les tendances macro-économiques en Europe**
- 2. Les politiques européennes : 1994 l'année charnière**
- 3. Investissements et stratégies des entreprises en Europe**

Textes de Jean-Louis Mucchielli
Professeur à l'Université de Paris I
Panthéon - Sorbonne

Textes et tableaux :
© Europages, Juin 1994

Sources

OCDE

Organisation de Coopération et de Développement Economique, Paris (F)

FMI

Fonds Monétaire International,
Washington DC (USA)

GATT

Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce, Genève (CH)

BERD

Banque Européenne de Reconstruction et de Développement,
London (GB)

Commission européenne,
Bruxelles (B)

ONU

Organisation des Nations Unies
Genève (CH)

© **Europages Septembre 1994**

1. Les tendances macro-économiques en Europe.



1. Une sortie de récession lente et dispersée



2. Des évolutions du chômage contrastées et toujours préoccupantes



3. Une inflation maîtrisée et une décrue des taux d'intérêt



4. Des déficits budgétaires amplifiés et contraignants



5. Un commerce mondial dans tous ses états

2. Les politiques européennes.

L'Union européenne se trouve à la croisée des chemins entre l'approfondissement et l'élargissement. La récession a rendu plus difficiles les politiques de convergence et d'approfondissement de l'Union. Par ailleurs, la volonté d'élargir le grand marché européen, face aux processus de régionalisation de l'économie mondiale, soit en Asie, soit en Amérique, a provoqué l'accélération des négociations avec les pays de l'AELE ainsi qu'avec une partie des pays de l'Europe de l'Est. L'imbrication des politiques d'approfondissement et d'élargissement sur fond de récession, et les contradictions qui peuvent exister entre ces deux mouvements, ont engendré en 1993 une crise de confiance dans la construction européenne. La reprise économique devrait permettre d'envisager plus sereinement l'avenir de l'Union européenne.



1. La dérive maîtrisée du Système monétaire européen et l'Union économique et monétaire



2. Les politiques de l'emploi de l'Union : les tentatives macro-économiques et le développement régional



3. L'élargissement de l'Union européenne : vers une Europe à 16



4. L'Europe centrale et orientale : partenaire de l'Europe occidentale

3. Investissements et stratégies des entreprises en Europe.

Depuis 1991, les entreprises européennes ont fortement réagi aux conditions conjoncturelles défavorables. Elles ont notamment comprimé leurs investissements, en privilégiant ceux qui amélioraient leur productivité, et réduit leurs effectifs. Pour faire face à la concurrence internationale accrue, elles ont continué à procéder à des restructurations et fusions, mais à un rythme moins élevé qu'auparavant. Enfin, elles recherchent sur les marchés extérieurs les débouchés et les conditions de production qu'elles ont du mal à trouver sur le territoire européen.



1. La reprise de l'investissement



2. La situation financière des entreprises en sortie de récession



3. Investissements directs internationaux et stratégies internationales des entreprises européennes



4. Stratégies des entreprises face aux institutions communautaires

1. Une sortie de récession lente et dispersée

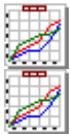
Malgré la forte reprise américaine et la bonne conjoncture anglaise, la reprise économique européenne était encore timide au premier trimestre 1994, avant de s'accroître au deuxième trimestre. Elle révélait surtout un décalage conjoncturel important entre les différents pays européens : d'un côté l'Allemagne avec une activité soutenue jusqu'en 1992 par l'unification, est entrée tardivement en récession; de l'autre la Grande Bretagne, tirée par la croissance américaine, a connu une reprise précoce.

Une reprise économique timide...

La récession de 1993 a vu la fin d'un cycle conjoncturel commencé en Europe en 1987. 1994 est donc l'année de la reprise, mais les facteurs de la récession économique de ces dernières années exercent encore une influence contraignante, tant du côté de la demande des consommateurs que de l'activité des entreprises. C'est le cas du chômage encore croissant, des déficits budgétaires, et des taux d'intérêt réels à court terme qui, bien qu'en baisse, apparaissent encore élevés par rapport aux taux d'intérêts américains. En 1993, la plupart des pays d'Europe continentale ont connu un déclin important de leur demande intérieure. La consommation des ménages a fortement baissé à la suite de la montée du chômage et de la dégradation du revenu disponible, tandis que l'investissement des entreprises a chuté à cause du sous-emploi croissant des capacités de production et de l'atonie de la demande.

...et fortement dispersée parmi les pays européens

Les indicateurs de la reprise ont surtout mis en évidence un fort décalage conjoncturel. En Grande-Bretagne, la reprise amorcée dès 1992 s'est consolidée en 1993. Dans le courant de 1993, les Pays-Bas, l'Espagne et le Portugal ont connu à leur tour des tendances à la reprise suivis par l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark et la France. Dans les pays qui ont subi une dépréciation importante de leur monnaie, en particulier l'Italie, la Finlande, l'Espagne et la Suède, la reprise a été fortement stimulée par les exportations. Ils ont gagné d'importantes parts de marché à l'étranger. Les perspectives de croissance en 1994 et 1995 sont étroitement liées à ce décalage conjoncturel. Une dynamique forte sera observée en Grande-Bretagne avec un taux de croissance prévisible pour 1994 de près de 3%. L'économie allemande renoue avec la croissance cette année. Mais seule une forte contribution des échanges extérieurs à la croissance permettrait de compenser le recul de la demande intérieure engendré par la dégradation de l'emploi, la baisse des salaires réels, et la politique budgétaire restrictive, qui a entraîné une baisse du pouvoir d'achat de la population.



PIB et PIB par habitant en Europe occidentale en 1993

Croissance du PIB en occidentale 1992 - 1995

2. Des évolutions du chômage contrastées et toujours préoccupantes

Des évolutions contrastées...

En Europe occidentale, le chômage continue d'augmenter légèrement en 1994 ; en fin d'année, il devrait toutefois atteindre un plafond de 12% de la population active, soit 22 millions de personnes. Suite à la reprise économique, une légère baisse est attendue pour 1995. L'évolution du chômage au sein des pays développés est fortement contrastée. Aux États-Unis, du fait de la reprise, le chômage baisse depuis la fin 1992 ; fin 1994, il ne touchera plus que 6,3% de la population active. A l'inverse, en Espagne par exemple, la situation devient alarmante : en 1995, près du quart de la population active pourrait se retrouver au chômage. Dans plus de la moitié des pays de l'Union européenne, le taux devrait rester supérieur à 10% en 1995. (voir fig.3 ci-contre)

La Grande-Bretagne est le seul pays qui connaîtra une baisse significative du chômage en 1995 ; toutefois, son taux devrait rester relativement élevé et se situer aux alentours de 9%. Outre l'impact de la reprise économique en Grande-Bretagne sur la baisse du chômage, l'amélioration de la situation de l'emploi est également interprétée comme le reflet d'une plus grande souplesse du marché du travail. Cette flexibilité aurait permis notamment une baisse de la durée du travail liée au développement du travail à temps partiel.

... qui demeurent inquiétantes

Ce chômage persistant risque d'amplifier les ajustements sur les marchés du travail. En effet, une trop longue période d'inactivité professionnelle amoindrit les compétences et les qualifications des individus et les rend inaptes à retrouver une situation correspondant à leur activité antérieure. Dans de nombreux pays d'Europe occidentale, le chômage de longue durée, c'est-à-dire d'une durée de 12 mois ou plus, reste préoccupant. En Italie, ce type de chômage est très important. Par contre, il est moins élevé en France, et encore moins en Grande-Bretagne. En plus de ces niveaux très différents, les évolutions sont également contrastées ; ainsi le chômage de longue durée a fortement baissé en Grande-Bretagne depuis 1988 alors qu'il stagne dans d'autres pays. Des programmes tendant à rendre plus flexibles les marchés du travail seront sans doute nécessaires. Des solutions sont d'autant plus urgentes à trouver que l'endettement des États ne peut plus permettre une protection sociale aussi large que précédemment.



Taux de chômage en Europe de l'Ouest 1992-1995

3. Une inflation maîtrisée et une décrue des taux d'intérêt

Partout, l'inflation recule dans les pays industrialisés. Ce recul est lié à la faiblesse de l'activité économique, au faible niveau des prix des matières premières (en particulier du pétrole), à la modération des revendications salariales et aux gains de productivité. Ce résultat devrait permettre des politiques monétaires de relance, notamment par la poursuite de la baisse des taux d'intérêt réels.

Des niveaux de faible inflation jamais atteints depuis les années soixante...

En 1993, dans les pays d'Europe occidentale, l'inflation est tombée à de faibles niveaux, autour de 3,5%. En 1994 et 1995, elle devrait encore baisser : en 1995, on peut prévoir un taux d'inflation de 3% en moyenne, ce qui constituera un résultat d'ensemble meilleur que celui des années 1960, période de référence pour la stabilité des prix. L'absence de tensions sur l'appareil productif permet d'envisager une poursuite de la désinflation, malgré les perspectives de reprise de la production.

La conjoncture favorable à la désinflation en Europe permet un rapprochement des taux d'inflation entre pays européens. En 1993, l'écart moyen entre les taux d'inflation des différents pays de l'Union européenne (à l'exception de la Grèce) a été ramené de 2,6% en 1988 à 1,6% en 1993. Cette convergence n'est pas uniquement conjoncturelle, elle est également la marque de transformations importantes des comportements face aux pressions inflationnistes, comme l'abandon de l'indexation des salaires sur les prix. En Italie par exemple, la suppression de l'échelle mobile des salaires a permis de réduire la croissance annuelle des prix à la consommation aux alentours de 4% en 1993.

...qui permettent enfin une baisse des taux d'intérêt

Durant toute l'année 1993, les politiques monétaires des pays d'Europe occidentale ont été liées à la politique de la Bundesbank, du fait du rôle-clé du mark dans le système monétaire européen, et de la sensibilité des taux de change des monnaies aux différentiels de taux d'intérêt entre les places financières. La Bundesbank s'est engagée dans une politique de baisse lente et prudente des taux d'intérêt, dans la mesure où les risques inflationnistes liés à l'unification n'avaient pas disparu. Cette baisse, très progressive, n'a pas permis à d'autres pays d'abaisser rapidement le coût de l'argent par crainte de déstabilisation monétaire, les capitaux internationaux risquant alors de se placer massivement sur le mark pour y profiter de taux d'intérêt plus élevés.

Finalement, le taux d'escompte en Allemagne est passé de 8,25% à 5,75% entre janvier et décembre 1993, pour atteindre 5,25% en février 1994. Cette baisse avait été jugée possible dans la mesure où le taux annuel d'inflation allemand était tombé aux alentours de 2,25%, proche de l'objectif de 2% fixé par les responsables de la politique monétaire allemande. Cette baisse des taux devrait se poursuivre en 1994, sauf si les taux américains remontent fortement.



Taux d'inflation en Europe Occidentale 1992-1995

Taux d'intérêt à long terme en Europe occidentale 1992-1995

Taux d'intérêt à court terme en Europe occidentale 1992-1995

4. Des déficits budgétaires amplifiés et contraignants

Partout, la récession économique a aggravé les déficits budgétaires des États. Cette détérioration pèse lourd à un moment où un soutien de la reprise serait nécessaire. Elle risque également d'entraver la marche vers la convergence économique des pays de l'Union européenne. Ces prochaines années, la nécessité de réduire ces déficits marquera profondément les politiques économiques et sociales des pays européens.

Une situation budgétaire qui se dégrade...

En 1993, le déficit budgétaire des pays de l'Union européenne a atteint un niveau sans précédent, représentant en moyenne 6,5% du PIB. Cette détérioration des comptes publics est en grande partie le résultat de la récession, dans la mesure où les recettes ont diminué (baisse des revenus, des profits et de la consommation, et donc de la rentabilité des taxes) et où les dépenses ont augmenté (hausse des allocations chômage, dépenses supplémentaires pour tenter de soutenir la relance_).

Pour la plupart des pays, le problème de fond est de savoir comment assainir les dépenses publiques en dépit des effets négatifs de la récession de 1992-93 et des effets dépressifs qu'une tentative de réduction des déficits aura sur la demande des consommateurs. Ainsi, la dérive des comptes publics a été marquée en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne par le retard pris dans la mise en place des mesures restrictives qui s'imposaient, du fait des risques récessionnistes encourus. Dans ces pays, les déficits publics se sont creusés de presque deux points de PIB en 1993.

...empêchant les pays de pratiquer des politiques de relance budgétaire

L'importance de ces déficits publics va obliger les États à prendre en 1994 des mesures de réduction de dépenses et d'accroissement des recettes qui risqueront de freiner la reprise économique. Ainsi en Grande-Bretagne, les mesures fiscales prévues pour 1994 entraîneront une baisse du revenu réel de la population. En Allemagne, l'aggravation du déficit budgétaire reflète en partie l'impact durable du coût de la réunification. Pour maintenir ce déficit aux alentours de 70 milliards de marks, l'État fédéral a engagé un programme d'économies reposant sur la réduction de nombreuses prestations sociales, en particulier des allocations-chômage et de certaines prestations familiales. Des mesures comparables sont progressivement mises en place dans nombre de pays européens.

Les critères de Maastricht, qui donnent comme norme de convergence un déficit public correspondant à 3% du PIB, semblent impossibles à respecter sans retour préalable à une croissance d'au moins 3% l'an. Une question essentielle se pose : comment l'effet négatif sur la conjoncture d'un assainissement des finances publiques arrivera-t-il à être compensé par les baisses de taux d'intérêt ? Puisque la politique budgétaire peut difficilement être un instrument au service de la relance, seule la politique monétaire pourra éventuellement jouer ce rôle, mais ceci seulement si les taux d'intérêt réels continuent de baisser.



Soldes budgétaires en Europe occidentale 1992-1995



Dettes publiques brutes en Europe occidentale 1992-1995



Soldes budgétaires / dettes publiques brutes en Europe occidentale 1992-1995

5. Un commerce mondial dans tous ses états

La croissance du commerce mondial s'est ralentie en 1993. Mais suite aux accords du GATT et à la reprise économique, une croissance de plus de 5% est attendue pour 1994, contre 2,5% en 1993. Cette forte progression des échanges ne se réalisera pleinement que si la reprise en Europe de l'Ouest s'effectue comme prévu et si l'économie japonaise redémarre. Nombre de pays européens comptent sur la croissance de leurs exportations pour soutenir leur propre activité intérieure.

Une signature à l'arraché de l'Uruguay Round à Marrakech...

En 1993, l'Union européenne a été le premier exportateur mondial avec 18,8% des exportations mondiales (commerce intra-communautaires exclu) devant les États-Unis et le Japon. Mais cette même année, le commerce extérieur de l'Europe de l'Ouest a été déprimé. En volume, les exportations ont régressé de 0,5% et les importations de 3,5%. La conclusion en décembre 1993 des accords du GATT, et leur signature en avril 1994 à Marrakech, permettent de prévoir une expansion du commerce international pour 1994 et 1995 devant profiter à l'Europe.

Les accords finaux du cycle de l'Uruguay Round doivent entrer en vigueur le 1er janvier 1995. Ces accords, signés par 111 pays, aboutissent à une baisse sensible des droits de douane et autres protections non tarifaires ainsi qu'à l'inclusion des produits agricoles, des textiles et des services dans le cadre général des accords du GATT. Ces accords prévoient également l'instauration d'une Organisation mondiale du commerce (OMC) pour janvier 1995 ; elle aura pour mission d'assurer des échanges mondiaux plus loyaux et plus équitables.

Cependant, au lendemain de la signature de l'accord à Marrakech, la tâche qui incombe à l'OMC paraît titanesque. Quelques interrogations demeurent quant à la capacité de l'OMC de mener à bien le programme qu'on lui a fixé. Outre la surveillance de l'application scrupuleuse des accords de l'Uruguay Round (démantèlement des barrières douanières, réductions des subventions agricoles, poursuite des négociations dans les services), l'OMC a de nouvelles compétences en matière d'environnement, de droit sociaux, de mouvements internationaux de main-d'oeuvre, etc.

...laissant espérer une poursuite du soutien de la croissance par le commerce extérieur

Les pays d'Europe occidentale attendent pour la plupart que le commerce extérieur soit le moteur de la reprise en 1994 et 1995. Dans les pays nordiques, la reprise anticipée pour l'ensemble de l'année 1994 est basée pour l'essentiel sur la poursuite d'une vigoureuse expansion des exportations, faisant suite à l'importante dépréciation de la couronne suédoise et du mark finlandais.

Nombre de pays européens fondent l'évolution de leur PIB sur une croissance d'environ 4% de leurs exportations. Cependant, si chacun attend le développement des importations de ses partenaires pour soutenir sa propre croissance intérieure, l'effet circulaire risque d'être complet, dans la mesure où les exportations de l'un sont les importations de l'autre. La croissance extra-européenne, notamment celle de l'Asie, sera sans doute un support de cette reprise, mais elle aussi dépend à son tour de la croissance économique des pays développés et de leur capacité à absorber les produits importés de cette zone.



Balances commerciales en Europe occidentale 1992-1993

Principaux exportateurs et importateurs de marchandises en Europe occidentale en 1993 :



Exportations



Répartition des exportations par pays (en %)



Importations



Répartition des importations par pays (en %)



Les accords du GATT marquant la conclusion de l'Uruguay Round

© Europages Septembre 1994

1. La dérive maîtrisée du Système monétaire européen et l'Union économique et monétaire.

Après la crise de 1992, le Système monétaire européen (SME) a de nouveau connu en 1993 d'importants remous. L'élargissement des marges de fluctuations autorisées en août 1993 pouvait laisser penser à la fin du système. Mais cet aménagement s'est finalement effectué sans trop bouleverser la hiérarchie des monnaies, et peut permettre d'envisager la poursuite du processus d'intégration monétaire en 1994.

Un risque d'explosion en 1993, qui semble maîtrisé en 1994...

Suite au référendum positif du Danemark vis-à-vis du traité de Maastricht, en mai 1993, le SME avait retrouvé une certaine stabilité. Néanmoins, les écarts de taux d'intérêt à court terme entre les États-Unis et l'Europe occidentale demeuraient importants. Dans le climat de récession économique européenne, les marchés des changes ne pensaient pas que les autorités monétaires étaient capables de maintenir les taux de change à l'intérieur des marges de fluctuation étroites du SME, tout en n'abaissant que très progressivement les principaux taux d'intérêt. Une vague spéculative s'est alors portée sur la parité franc-mark, considérée comme la relation centrale du système, mais aussi sur le franc belge et la couronne danoise, ainsi que sur la peseta et l'escudo, pourtant récemment dévalués. Cette spéculation a atteint son paroxysme fin juillet 1993 alors que les taux d'escompte allemands tardaient à baisser. Les actions massives et concertées des banques centrales n'ont pu contrecarrer les attaques spéculatives.

En août 1993, les marges de fluctuation des monnaies participant au mécanisme de change sont passées de 2,25% à 15% autour du cours pivot (soit 30% de fluctuation possible au total) ; les cours pivots restaient pour leur part inchangés. Tout en maintenant les principes de fonctionnement du SME, cette décision a enlevé à la spéculation tout repère quant aux seuils d'intervention des banques centrales. Le mark a continué à faire preuve d'une grande fermeté malgré une évolution médiocre de la situation économique en Allemagne ; cependant, fin 1993, le franc français était revenu dans son ancienne marge de fluctuation vis-à-vis du mark.

En 1994, la tendance à la baisse des taux courts en Europe devrait se poursuivre. La remontée des taux d'intérêt aux États-Unis va réduire le différentiel des taux courts entre les États-Unis et l'Allemagne, ce qui devrait soutenir la parité dollar contre mark et orienter les capitaux vers les États-Unis. En conséquence, le mouvement d'appréciation du dollar contre mark devrait se consolider. Il devrait en être de même pour les principales autres monnaies européennes.

...mais qui laisse en suspens les obligations de convergence

Le début 1994 a également marqué l'entrée en phase 2 de l'Union économique et monétaire (UEM). Cette deuxième étape constitue la période de transition vers la phase finale ; elle a commencé par la mise en place de l'Institut monétaire européen (IME) qui deviendra la Banque centrale européenne quand la monnaie unique sera instaurée. Lors de cette deuxième phase, les politiques économiques des pays membres doivent converger davantage. Le financement monétaire des déficits publics est interdit. Les banques centrales doivent, si nécessaire, modifier leur statut pour devenir indépendantes du pouvoir exécutif. La troisième étape devrait commencer le 1er janvier 1997, ou, si une majorité de membres ne satisfait pas aux critères de convergence, au plus tard le 1er janvier 1999. Cette étape finale conduira à la fixation irrévocable des parités des monnaies entre elles, et à l'introduction de l'ECU comme monnaie unique. Un système européen des banques centrales sera alors créé ; il comprendra la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales.

Début 1994, aucun pays ne respectait l'ensemble des critères de convergence fixés par le traité de Maastricht. L'instauration de ces critères souffre en fait d'une certaine ambiguïté. L'objectif assigné au système européen des banques centrales est clair : . Par contre, si le traité de Maastricht impose aux États membres d'éviter , les politique budgétaire demeurent à la discrétion des autorités gouvernementales de chaque pays. A travers les budgets annuels, les choix des États membres restent essentiellement dictés par des considérations

de politique nationale, comme cela a pu être constaté lors de l'approfondissement des déficits budgétaires en Europe.



Taux de change de l'ECU 1991-1994



Composition de l'ECU en 1993

© Europages Septembre 1994

2. Les politiques de l'emploi de l'Union : les tentatives macro-économiques et le développement régional

La situation toujours préoccupante du chômage dans les pays de l'Union européenne a incité la Commission européenne à relancer l'idée d'une initiative européenne de croissance, telle qu'elle avait été adoptée en 1992 lors du sommet d'Edinbourg. Sans grands moyens au niveau global, où le lancement d'un vaste emprunt européen reste controversé, la Commission tente de soutenir une politique régionale de l'emploi à l'aide de fonds d'aide spécifiques.

D'une politique globale de lutte contre le chômage...

Fin 1993, la Commission européenne, par l'intermédiaire d'un livre blanc croissance, compétitivité et emploi, a favorisé l'idée d'une stratégie de relance communautaire dans l'objectif de réduire de moitié le taux de chômage européen d'ici l'an 2000, soit une création de 15 millions d'emplois. Dans ce cadre, le niveau de croissance, prévu de 2 à 2,5% par an en moyenne sur la période, est insuffisant ; un taux supérieur à 3% serait nécessaire.

Lors du sommet de Bruxelles en 1993, les douze avaient décidé de consacrer 20 milliards d'ECU annuels pendant six ans aux infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunication à créer dans l'Union européenne. Le coût d'ensemble de ces grands travaux est estimé à 400 milliards d'ECU. Mais la levée de nouveaux fonds sous forme d'emprunt est loin de faire l'unanimité.

A croissance égale, les pays européens semblent créer moins d'emplois que les États-Unis ou le Japon. Aussi la Commission estime-t-elle que la seule solution possible est de prôner une croissance à forte intensité d'emplois. Afin de réaliser cet objectif, la Commission plaide pour une réforme structurelle des marchés de l'emploi, et notamment pour une réduction des coûts du travail jugés excessifs, en particulier pour la main-d'oeuvre non qualifiée. Les prélèvements obligatoires dépassent 40% des coûts globaux du travail, contre 30% aux États-Unis et 20% au Japon. Aussi serait-il proposé aux douze de réduire de 1 à 2 points du PIB le niveau de l'imposition du travail.

Selon la Commission européenne, dans l'hypothèse d'une poursuite de la baisse des taux d'intérêt, d'une reprise des investissements et d'une hausse du dollar, l'Union pourrait espérer renouer avec une croissance de 3%, un taux de chômage de 7% et des déséquilibres des finances publiques acceptables, après une période d'ajustement entre 1993 et 1996.

...à un soutien régional de l'emploi

Outre des opérations macro-économiques, la Commission soutient également des actions régionales. Elle choisit notamment des régions européennes éligibles aux divers fonds européens de développement régional. Le total des fonds structurels pour la période 1994-1999, en dehors des ajouts provoqués par les perspectives d'élargissement de l'Union européenne, s'établit à 141 milliards d'ECU. Ces fonds structurels seront versés au cours des six années à venir dans les régions frappées par le déclin industriel et dans les zones rurales.

Les phénomènes régionaux, qu'ils soient économiques ou sociaux, trouvent depuis avril 1994 leur légitimité renforcée grâce à l'instauration d'un Comité des Régions d'Europe (CDR) au sein des institutions européennes. Le texte de l'Union européenne signé à Maastricht faisait explicitement référence à ce comité de caractère consultatif, afin de créer une union sans cesse plus étroite entre les peuples d'Europe et de faire en sorte que les décisions soient prises le plus près possible des citoyens. Au lendemain de son installation, le CDR voulait revoir les modalités d'attribution des fonds européens, notamment en tenant compte du phénomène de continuité entre les régions appartenant à différents pays de l'Union.



Aides régionales des fonds structurels européens :
Attributions aux anciens et nouveaux membres

© Europages Septembre 1994

3. L'élargissement de l'Union européenne : vers une Europe à 16

En 1993, les partenaires européens ont tenté de concilier approfondissement et élargissement dans la construction européenne. Le marché intérieur prévu par l'Acte unique de 1986 a été appliqué en janvier 1993 ; le traité de Maastricht, créant l'Union européenne et fixant le programme d'unification économique et monétaire d'ici 1999, est entré en vigueur au 1er décembre 1993. Au 1er janvier 1994, l'Union européenne et plusieurs pays de l'Association européenne de libre échange (AELE) ont constitué l'Espace économique européen (EEE). Enfin, en mars 1994, l'aboutissement des négociations entre les pays de l'Union européenne et quatre membres de l'AELE (Autriche, Finlande, Norvège et Suède) permettait de programmer une Union à 16 pour 1995.

De l'Espace économique européen (EEE)...

L'accord EEE entré en vigueur le 1er janvier 1994 prévoit l'intégration, pour les pays de l'AELE signataires, de 80% de la législation relative à l'achèvement du marché unique. Les grands objectifs de cet accord sont au nombre de trois : a) favoriser les échanges commerciaux entre les deux zones, en instituant la libre circulation des personnes, produits, services et capitaux ; b) adopter pour les pays de l'AELE le droit de la concurrence communautaire, en interdisant notamment les ententes, les abus de positions dominantes et les aides des États faussant la concurrence, et en ouvrant à la concurrence européenne le marché des services de l'AELE ; c) approfondir la coopération entre les deux zones en matière d'environnement, de Recherche et Développement et de formation_

L'accord exclut par contre certaines politiques essentielles de l'Union européenne, comme la Politique agricole commune (PAC), la politique de la pêche, les politiques commerciale, fiscale, étrangère_ Ces politiques devront cependant être appliquées par les pays qui adhèrent à l'Union européenne.

...à l'Union européenne à 16 pour 1995

Les négociations avec les pays de l'AELE avaient commencé au début de l'année 1993 pour l'Autriche, la Finlande, la Suède et la Norvège. Fin mars 1994, l'accord entre les douze et les nouveaux postulants était achevé ; l'élargissement de l'Union européenne devrait avoir lieu le 1er janvier 1995 après référendum auprès de la population des quatre pays postulants (12 juin pour l'Autriche, septembre pour la Finlande, 13 novembre pour la Suède et 27-28 novembre pour la Norvège). Une position commune sur l'agriculture, la politique régionale et le budget communautaire a été arrêtée lors des négociations.

Fin mars 94, un accord intervenait sur les problèmes institutionnels soulevés par l'élargissement : en attendant la grande réforme prévue pour 1996, la majorité qualifiée, nécessaire pour prendre la plupart des décisions au sein des Conseils des ministres, reste fixée à 70% des droits de vote ; la minorité de blocage passe de 23 voix sur 76 à 27 voix sur 90 dans l'Union à 16 (voir carte page suivante). Une brèche a toutefois été ouverte dans cette simple arithmétique, puisque l'accord stipule que si des opposants à une décision recueillent entre 23 et 26 voix, le Conseil des ministres continuera à délibérer durant un délai raisonnable. Ce compromis, tout comme la procédure d'adhésion des nouveaux membres, a été avalisé par le Parlement européen le 4 mai 1994.

En matière agricole, il a été convenu que les quatre nouveaux États membres devront aligner immédiatement leurs prix, souvent plus élevés, sur ceux de l'Union. Ils pourront toutefois compenser ces baisses par des aides nationales temporaires et dégressives. Les zones agricoles défavorisées bénéficieront de financements communautaires. Pour venir en aide aux régions arctiques, un nouvel est créé (voir encadré p. 21). Les objectifs 1 et 6 ne seront pas cumulables. La création de ce nouvel objectif 6 devrait coûter 170 millions d'ECU au budget communautaire chaque année. Sur la participation au budget communautaire, les douze ont convenu qu'aucune dérogation ne sera possible.



Pays candidats à l'Union Européenne : Respect des critères de Maastricht 1992-1995



Union européenne : répartition des voix dans le Conseil à 16

© Europages Septembre 1994

4. L'Europe centrale et orientale partenaire de l'Europe occidentale

1994 est marquée par deux améliorations essentielles dans les pays d'Europe de l'Est : une évolution positive de la production et une régression de l'inflation. Cependant l'écart des performances entre les différents pays se creuse de plus en plus, avec d'un côté les pays de l'Europe centrale dont l'économie se stabilise, et de l'autre la Russie et les États indépendants associés. La non-résorption des déficits commerciaux et le caractère inquiétant du chômage incitent ces pays à rechercher un approfondissement de la coopération avec l'Europe de l'Ouest.

A l'Est, un souci croissant d'intégration avec l'Europe de l'Ouest...

Une concertation plus poussée avec les pays européens de l'Ouest est toujours ardemment demandée par les pays d'Europe de l'Est. La libéralisation progressive de l'ensemble de leur commerce extérieur, exportations et importations, apparaît comme un élément-clé de leur volonté de participer à l'intégration économique européenne, et a pour conséquence des échanges commerciaux de plus en plus orientés vers l'Europe de l'Ouest.

La politique des pays de l'Europe de l'Est tend à susciter les investissements étrangers en provenance de l'Ouest. En 1992, les flux d'investissements étrangers à l'Est avaient progressé d'environ 3 milliards de dollars par rapport à l'année précédente. Les données provisoires relatives à 1993 laissent envisager une croissance comparable. En 1992, la Pologne et la République tchèque ont vu ces investissements étrangers décoller, alors que la Hongrie bénéficiait jusqu'alors de l'essentiel de ces flux. Ces investissements commencent, au moins en Europe centrale (Hongrie, Pologne, République tchèque), à avoir un effet sur l'évolution de certains secteurs économiques comme l'automobile ou l'hôtellerie.

La progression des investissements étrangers est favorisée par le processus de privatisations mis en place dans la plupart des pays en transition. En Hongrie, par exemple, le secteur privé fournissait en 1993 environ 40% du PIB ; en Pologne, où la politique gouvernementale récente vise à accélérer le processus de privatisation, ce chiffre se situe aux environs de 45% ; en République tchèque, les autorités ont lancé deux vagues de privatisation à grande échelle au début et à la fin 1993. Une fois terminées, ces deux vagues devraient avoir entraîné la privatisation de 80% des actifs productifs de l'État.

...qui se heurte à une conjoncture difficile mais en amélioration

La situation économique dans les pays d'Europe centrale et orientale s'améliore mais reste difficile. La contraction de la production s'est atténuée en 1993 par rapport à 1992. La production a même augmenté en Pologne, et s'est stabilisée en République tchèque. En revanche, la situation de la Russie reste préoccupante : la production a encore reculé en 1993 ; sur trois ans, cette baisse a atteint 50%, et les perspectives pour 1994 laissent envisager un nouveau recul d'environ 10%.

Pour les pays dits du groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, Républiques tchèque et slovaque), la phase de transition à l'économie de marché apparaît bien avancée. Des points noirs demeurent, notamment la montée du chômage, mais les pénuries ont disparu et l'inflation semble avoir été jugulée. Malgré une récession longue et difficile, la Pologne a par exemple pu afficher pour 1993 un taux de croissance de 4%, mais le coût social reste élevé. La République tchèque a, quant à elle, subi les conséquences négatives de la partition avec la Slovaquie de fin 1992. La Hongrie, qui a adopté une politique plus graduelle, devrait sortir lentement de la récession en 1994.

En 1994, les tendances récessives vont continuer à s'atténuer. Cependant, seules la Pologne et la République tchèque connaîtront sans doute une croissance positive. En Pologne, elle pourrait être du même ordre qu'en 1993 (+4%). Une croissance plus forte est difficile du fait des contraintes budgétaires et du déséquilibre extérieur. La Hongrie et la Roumanie devraient voir leur PIB se stabiliser. La reprise de la production agricole, déjà intervenue en Pologne et en Roumanie en 1993, devrait se confirmer en 1994.



Flux des investissements directs étrangers en Europe centrale et orientale en 1990 et 1993



Commerce extérieur de l'Europe centrale et orientale en 1992 et 1993



Indicateurs macro-économique en Europe Centrale et Orientale 1992-1995

© Europages Septembre 1994

1. La reprise de l'investissement

L'insuffisance des perspectives de profit et de demande a constitué, avec les contraintes financières, l'obstacle majeur à la progression des investissements en 1992 et 1993. La reprise économique, qui se renforce en 1994, a commencé à modifier les anticipations des entreprises : après avoir réduit leurs stocks, elles envisagent à nouveau d'investir.

Un cycle de l'investissement décalé entre les pays européens...

En 1993, la plupart des pays d'Europe occidentale ont connu une nouvelle baisse des investissements des entreprises privées, en raison de la récession économique. Mais cette évolution a été très inégale, du fait de la situation propre de chaque pays dans le cycle conjoncturel de récession et de reprise. Ainsi, pour la Grande-Bretagne et pour la Norvège, l'investissement des entreprises a progressé à nouveau dès 1993, alors même qu'il régressait fortement dans des pays entrés plus tard dans la récession comme l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie ou l'Espagne. Enfin, pour d'autres pays, une régression moins forte qu'en 1992 pouvait laisser espérer un redressement plus rapide en 1994 : c'était le cas pour le Danemark, la Suisse et dans une certaine mesure pour la France.

Globalement, pour les pays de l'Union européenne, le volume des investissements des entreprises a baissé de 12% en 1993. La reprise de 1994 ne se traduira que timidement par une hausse des investissements, car les capacités de production sont loin d'être pleinement utilisées et les entreprises ont d'abord effectué un destockage important avant d'augmenter leur rythme de production. Au premier trimestre 1994, le taux d'utilisation des capacités des entreprises dans l'Union européenne connaissait une légère remontée, à 78,3% au lieu de 77,4% au dernier trimestre 1993. Cette augmentation semble indiquer la fin de la tendance à la baisse et concorde avec l'intention des chefs d'entreprise d'accroître leur activité de production. L'impact de cet accroissement se fera sentir avec un certain décalage sur la reprise des investissements.

...suivi d'une reprise généralisée pour 1994 et 1995

En 1994, à mesure que l'activité économique repart, les entreprises assainissent leur bilan et améliorent leur capacité d'investissement (reconversion des dettes bancaires en fonds propres). De ce fait, les perspectives de l'investissement des entreprises s'améliorent. Le redémarrage s'effectue d'abord dans les pays touchés les premiers par la récession, qui connaissent maintenant une nette reprise de la demande. L'investissement des entreprises privées devrait être favorisé également par la baisse des taux d'intérêt réels et par des mesures groupées d'aide publique à l'investissement.



Taux de rendement du capital des entreprises en Europe occidentale 1992-1995

2. La situation financière des entreprises en sortie de récession

L'endettement des entreprises en Europe a culminé entre 1990 et 1992. A partir de 1993, il tend à diminuer. La réduction des taux d'intérêt réels a été l'un des principaux facteurs de l'ajustement opéré jusqu'à présent, en assurant l'essentiel de l'amélioration des trésoreries du secteur privé. Ceci se vérifie en particulier dans des pays comme la France, l'Allemagne ou la Belgique, dans lesquels le financement par endettement se fait essentiellement sous forme bancaire ou intermédiée (institutions financières), et très peu sous forme négociable (titres à court terme, obligations).

Une réduction progressive des contraintes financières...

Les ratios d'endettement, encore très élevés par rapport aux années quatre-vingts, diminuent lentement. Du fait de l'ampleur initiale de la dette des entreprises, les économies des pays européens continueront d'être inhabituellement sensibles aux mouvements des taux d'intérêt. Le niveau des taux d'intérêt réels nécessaire pour assurer une reprise durable devra être alors plus faible qu'il ne l'a été lors des cycles précédents.

Outre les privatisations, les places européennes vont absorber de nombreuses augmentations de capital en 1994. En effet, les entreprises vont profiter de la hausse des bourses et des marchés d'obligations pour améliorer la structure de leur bilan, en faisant un appel croissant aux liquidités boursières. L'exemple des États-Unis est éloquent à ce sujet. Les évolutions de ce pays en matière de taux d'intérêt et de bourse sont en avance sur ce qui se passe en Europe. La croissance de 1993 aux États-Unis a été caractérisée par des taux d'intérêt à court terme bas, et par une épargne à court terme qui s'est transférée vers des investissements de long terme. La bourse a poursuivi son mouvement de hausse, et les entreprises sont venues massivement solliciter les investisseurs. En Europe, la détente des taux d'intérêt et l'amélioration des résultats des entreprises devraient entraîner des phénomènes comparables, et donc favoriser une levée de capitaux en bourse.

...mais des positions concurrentielles toujours fragiles

Le débat sur la compétitivité des entreprises, qui a été largement ouvert en Europe en 1993, a montré la nécessité de modérer les coûts salariaux et les autres coûts des entreprises. Dans ce domaine, les perspectives sont encourageantes ; en 1993, la modération salariale a pu être constatée dans de nombreux pays européens.

Toutefois, les dévaluations de certaines monnaies, et l'importance de certains coûts sociaux liés au travail, ont fait apparaître de fortes disparités dans les situations compétitives de pays à l'intérieur même de l'Union. La compétitivité pour nombre de secteurs reste très précaire dans des pays comme l'Allemagne ou la France. De plus, cette situation est aggravée par la montée de la concurrence des pays d'Europe de l'Est et d'Asie. Les entreprises européennes s'attachent à réduire leurs coûts, en rationalisant leur production et en réduisant leurs effectifs. Elles prospectent même à l'étranger les éventuelles possibilités de délocalisation. Ainsi, certaines entreprises européennes, comme par exemple les PME allemandes, effectuent un recours accru à la sous-traitance et à la délocalisation de la fabrication de produits banalisés vers les pays d'Europe de l'Est.



Indices des coûts relatifs de main d'oeuvre dans l'industrie en Europe Occidentale 1994-1995



Indices des prix relatifs à l'exportation des produits manufacturés en Europe de Occidentale 1992-1995

3. Investissements directs internationaux et stratégies internationales des entreprises européennes

Après une croissance soutenue entre 1985 et 1990, les investissements internationaux des pays développés ont connu une forte baisse entre 1990 et 1992. De même, les opérations de concentration et de fusions-acquisitions dans l'industrie manufacturière, à l'exception de celles concernant les entreprises des nouveaux Länder allemands, se sont ralenties. En 1993 et 1994, on assiste à une reprise des flux d'investissements directs internationaux.

1994 : année de la reprise des investissements internationaux...

En 1992, les investissements internationaux en Europe se sont réduits. Ce fut notamment le cas pour les investissements japonais, dont la baisse a été de 25%. La récession japonaise et européenne, la baisse des profits et l'augmentation importante du coût du capital ont obligé les firmes japonaises à privilégier la rentabilité et la délocalisation vers les pays d'Asie, comme la Chine et une partie des pays de l'ASEAN (Indonésie, Singapour, Thaïlande_), au détriment des pays européens.

De la même manière, les investissements européens à l'étranger ont diminué. Le recul depuis 1990 des flux d'investissements sortant des pays d'Europe occidentale est largement attribué à leur forte régression sur le marché américain.

En 1994, les investissements internationaux vont de nouveau connaître une croissance importante. Trois raisons majeures peuvent être évoquées : la reprise aux États-Unis et en Grande-Bretagne, la vague de privatisations d'entreprises publiques en Europe, et le retour des grands investisseurs internationaux. En 1993, les États-Unis et la Grande-Bretagne représentaient 36% des flux d'investissements directs réalisés à l'étranger. Grâce à la reprise, les investisseurs de ces pays ont reconstitué leur capital et procédé à nouveau à un certain nombre d'opérations internationales.

En 1994, plus encore qu'en 1993, une vague importante de privatisations a lieu, tant dans les pays d'Europe de l'Ouest que dans ceux d'Europe de l'Est et dans les pays en voie de développement. Ces privatisations provoquent d'important mouvements d'investissements directs internationaux.

...avec une forte progression des investissements vers l'Asie

En 1994, on assiste à une réorientation de ces investissements en dehors de la zone des pays développés. Les pays en voie de développement qui accueillaient, dans les années quatre-vingts, moins de 20% des investissements sortant des pays développés, reçoivent en 1993 près de 40% de ces flux.

La forte croissance observée dans les pays d'Asie du Sud-Est, qui connaîtront encore en 1994 des taux de croissance de l'ordre de 7 à 8%, fait de cette région une zone très attractive pour les investissements étrangers. La Chine garde son rôle moteur en Asie, avec un taux de croissance prévu pour 1994 d'environ 12% et une évolution encore supérieure de son commerce extérieur. Elle devient de ce fait un pôle d'attraction pour les investisseurs internationaux en général et européens en particulier, qui trouvent sur ce territoire à la fois un vaste marché et des conditions de production de biens banalisés à moindre coût. Les risques de surchauffe inflationniste en Chine et la faible productivité du travail peuvent toutefois freiner cet engouement.



Croissance en volume de l'investissement des entreprises en Europe Occidentale 1992-1995

4. Stratégies des entreprises face aux institutions communautaires

En quelques années, à la faveur de l'instauration du marché unique européen, la représentation des entreprises (ou lobbying) auprès des Communautés européennes s'est institutionnalisée. Les enjeux sont de taille, puisqu'ils concernent la meilleure participation des entreprises aux programmes européens, comme par exemple ceux de Recherche et Développement.

De la fonction de représentation des entreprises auprès des Communautés européennes...

Les entreprises opèrent ces fonctions de représentation soit par une implantation directe, pour les plus grandes d'entre elles, soit par l'intermédiaire d'organisations professionnelles ou de cabinets spécialisés, pour les PME. La surveillance des textes et directives liés au marché unique, l'obtention des contrats communautaires ou de subventions et la possibilité de faire valoir des amendements techniques concernant son domaine d'activité auprès du parlement européen sont les principales justifications de cette présence.

On a pu évaluer à 48 milliards d'ECU sur 4 ans (1994-1998) le montant des subventions distribuées par la Commission européenne aux entreprises, à travers plus de 150 programmes différents. Les sociétés de conseil peuvent alors proposer un service comprenant des fiches descriptives sur les programmes communautaires et un ensemble de recommandations expliquant les mécanismes de fonctionnement de ces programmes. Les entreprises de petite ou de moyenne taille peuvent demander à un cabinet de conseil de surveiller les textes concernant leur secteur d'activité, et de les aider à accéder soit aux différents appels d'offre proposés par Bruxelles, soit aux programmes financés par la Commission. Les opportunités pour les PME sont d'autant plus grandes qu'il existe une réelle volonté de la Commission de les voir participer davantage aux programmes européens ; c'est par exemple le cas des marchés publics. Dans cette stratégie de représentation, les entreprises anglaises sont les mieux armées, suivies des entreprises irlandaises, italiennes et néerlandaises. De plus en plus d'entreprises allemandes et françaises entrevoient maintenant l'extrême importance du développement de ce système de représentation.

En mai 1994, le Parlement européen a débattu sur la manière d'organiser l'état des relations entre les institutions européennes et les quelques 3 000 groupes d'intérêt représentant plus de 10 000 personnes pour les actions de lobbying. Dans ce cadre, Bruxelles et Strasbourg essaient d'inciter ces représentants d'intérêt à s'inscrire sur un registre public et à s'engager à respecter un code de conduite qui décrirait les droits et les devoirs de ces entreprises et cabinets de conseil et de représentation.

...à celle de partenaires pour les programmes de Recherche et Développement

En décembre 1993, les chefs d'État des pays de l'Union européenne ont doté le quatrième programme de Recherche et Développement (1994-1998) de 12 milliards d'ECU, auxquels vient s'ajouter une réserve de 1 milliard d'ECU. Ce montant représente 4% de l'effort total de recherche des douze pays membres. Cette aide reste essentiellement concentrée sur les technologies transversales, la Commission refusant de s'engager trop dans des aides qui pourraient apparaître comme sectorielles.

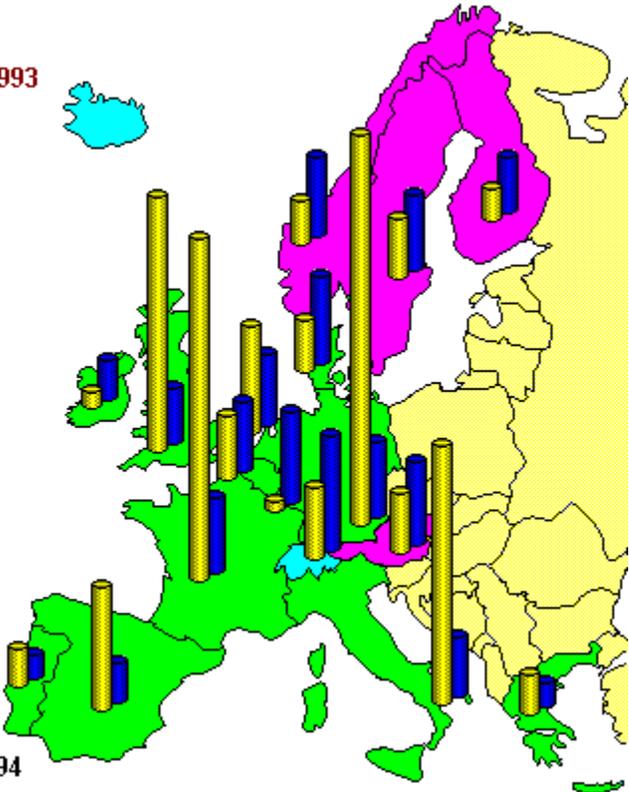
La technologie de l'information (électronique, informatique, télécoms) représente la part la plus importante de cette aide. L'objectif de ce programme est d'accroître l'efficacité des programmes communs et leur impact sur la compétitivité industrielle de l'Europe. L'aide communautaire se trouve toutefois prise entre le désir de soutenir une recherche générique, pré-compétitive et non sectorielle, et les pressions des industriels qui aimeraient voir mener des actions sectorielles plus spécifiques comme par exemple dans l'automobile. En dépit de cet effort (le précédent programme cadre n'était doté que de 6,6 milliards d'ECU), les douze pays membres de l'Union ne consacrent que 2% de leur PNB à la recherche, contre 2,8% pour les États-Unis et 3% pour le Japon.

En conclusion, après la forte période de récession du début des années quatre-vingt-dix, l'Europe s'engage de nouveau vers la croissance économique en 1994. L'espoir le plus important est celui de réduire le chômage, ce qui est déjà en bonne voie aux États-Unis et à un degré moindre en Grande-Bretagne. Cependant, seule une reprise importante avec une

croissance d'au moins 3% permettra de concrétiser cette amélioration. Une stabilisation est attendue pour 1995. Malheureusement la reprise, lente et fortement décalée entre les différents pays, ne crée pas l'effet d'amplification qu'elle aurait pu avoir si toutes les économies avaient redémarré ensemble. En outre, sa dynamique est freinée par la nécessité de réduire les déficits budgétaires devenus très importants. C'est la gestion commune de cette reprise par les pays européens, au cours des 2 prochaines années, qui est la clé d'un retour à une croissance harmonieuse.

© **Europages Septembre 1994**

**PIB et PIB par habitant
en Europe occidentale en 1993**



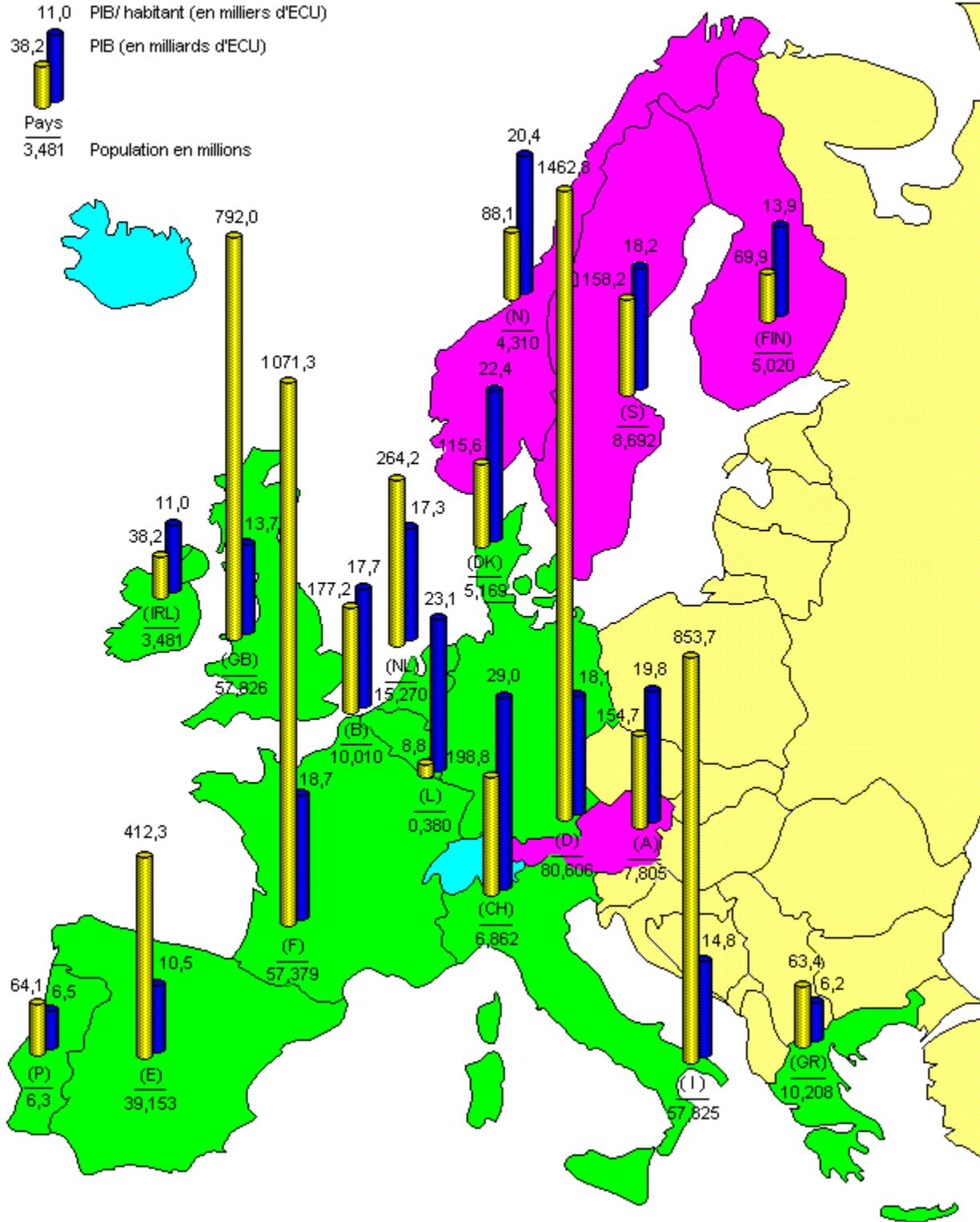
© Europages Septembre 1994

Source : OCDE / Nations Unies

PIB et PIB par habitant en Europe occidentale en 1993

- Membres de l'Union européenne
- Nouveaux entrants dans l'Union européenne
- Membres de l'AELE

11,0 PIB/habitant (en milliers d'ECU)
 38,2 PIB (en milliards d'ECU)
 Pays
 3,481 Population en millions

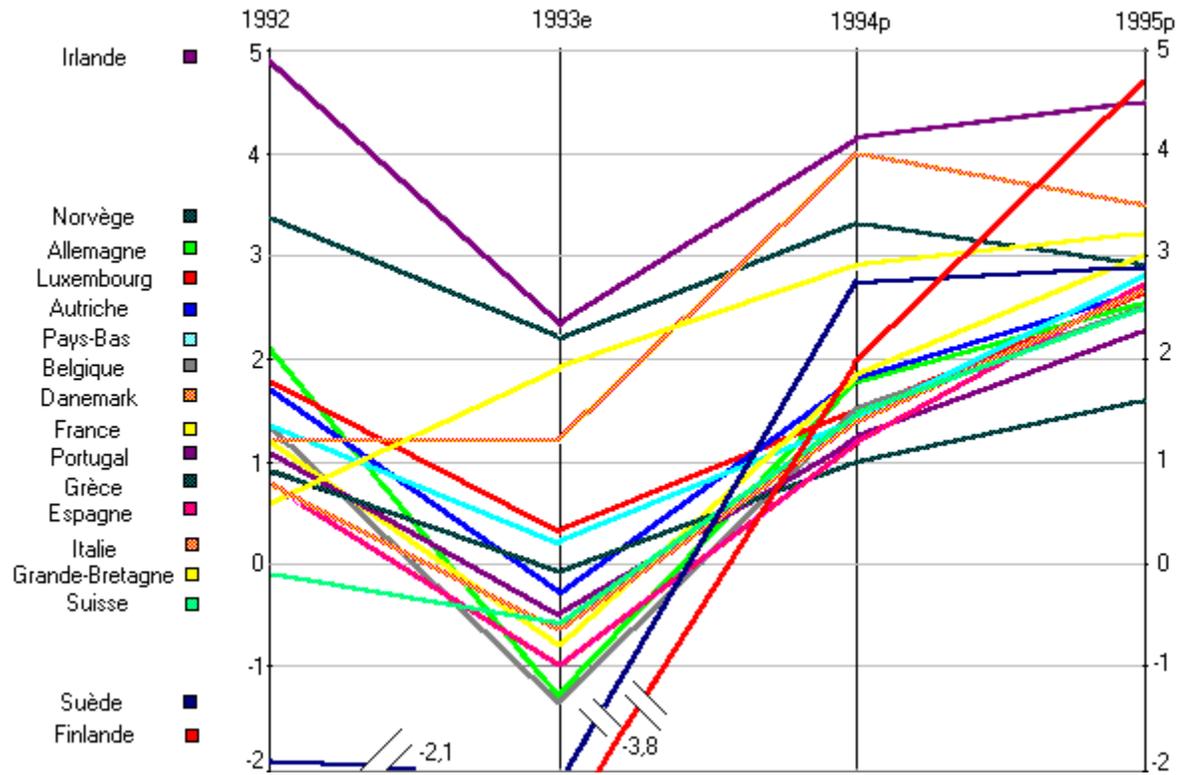


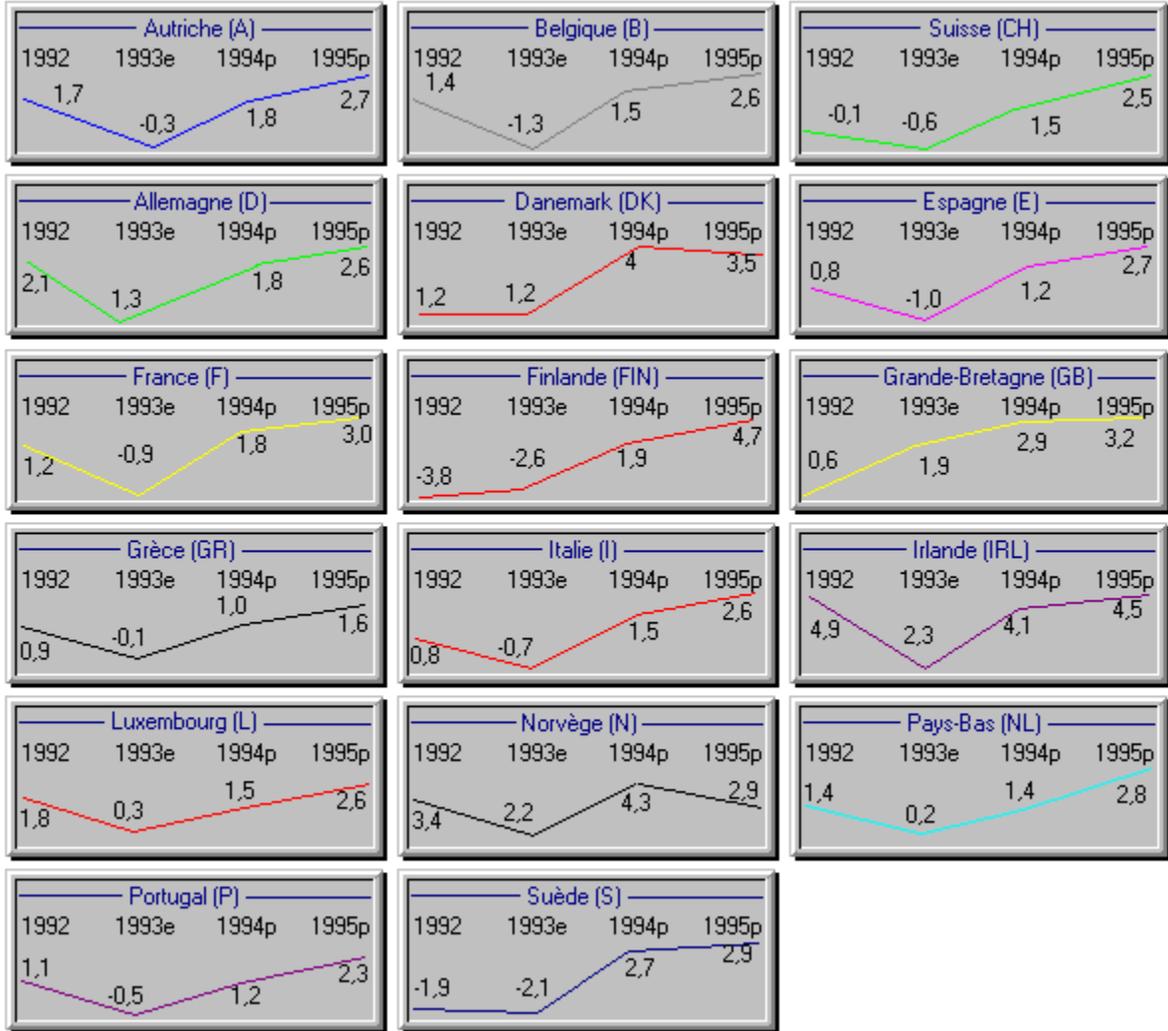
Source : OCDE / Nations Unies

© **Europages** Septembre 1994

Croissance du PIB en Europe occidentale 1992 - 1995

(% de variation par rapport à l'année précédente)

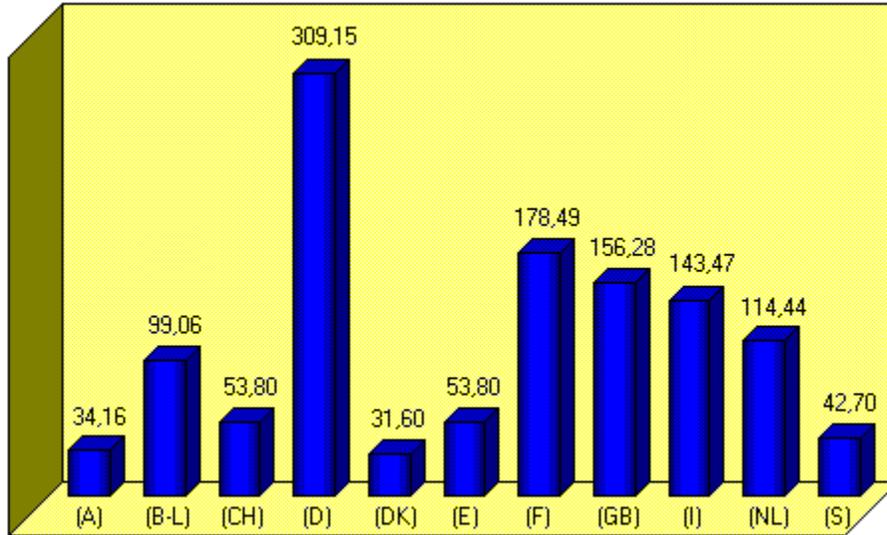




e : estimations
 p : prévisions
 Source : OCDE, juin 1994

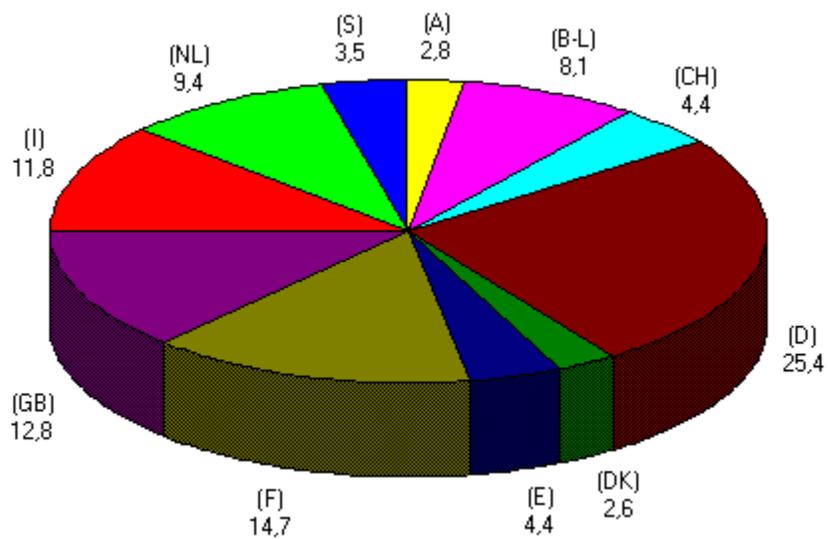
**Principaux exportateurs et importateurs de marchandises
en Europe occidentale en 1993 : Exportations**

(en milliards d'ECU)



valeurs f.o.b.
Source : GATT, mars 1994

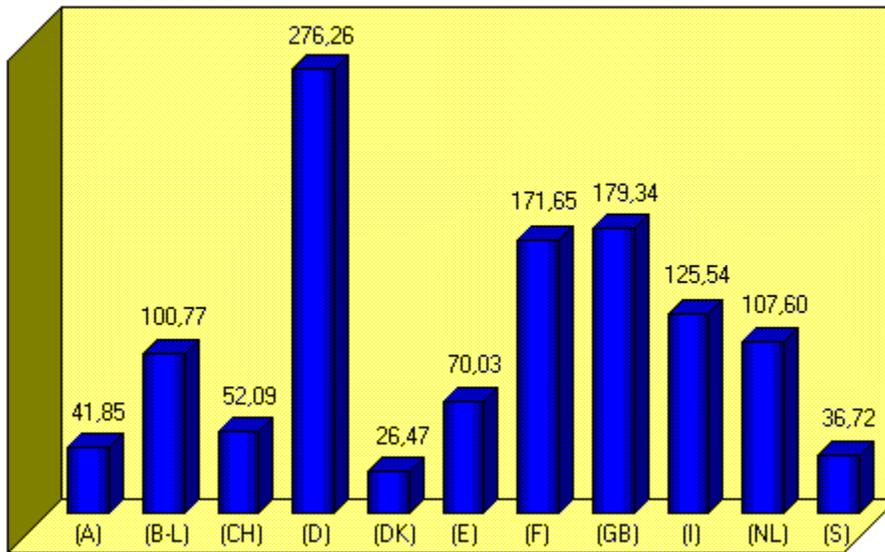
**Principaux exportateurs et importateurs de marchandises
en Europe occidentale en 1993 :
Part des exportations totales de ces pays (en %)**



Source : GATT, mars 1994

**Principaux exportateurs et importateurs de marchandises
en Europe occidentale en 1993 : Importations**

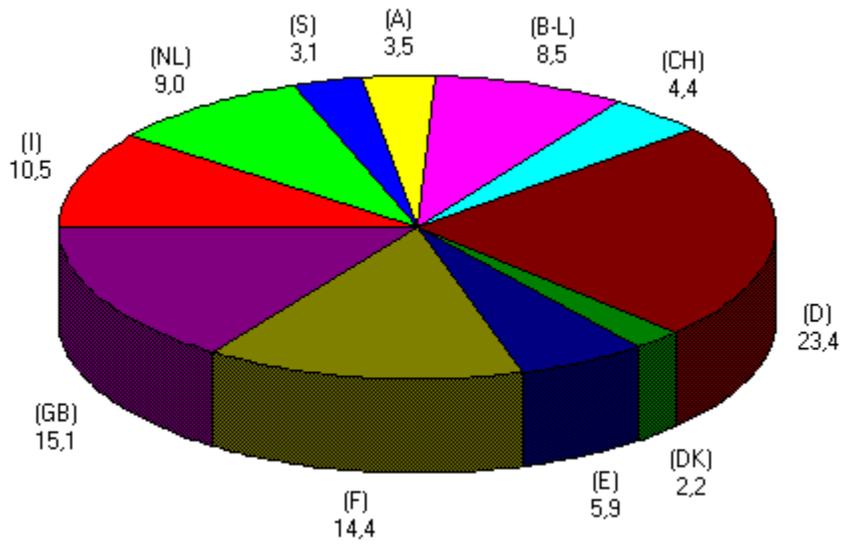
Données en milliards d'ECU



valeurs c.i.f.

Source : GATT, mars 1994

**Principaux exportateurs et importateurs de marchandises
en Europe occidentale en 1993 :
Part des importations totales de ces pays (en %)**



Source : GATT, mars 1994

Taux de chômage en Europe occidentale 1992-1995

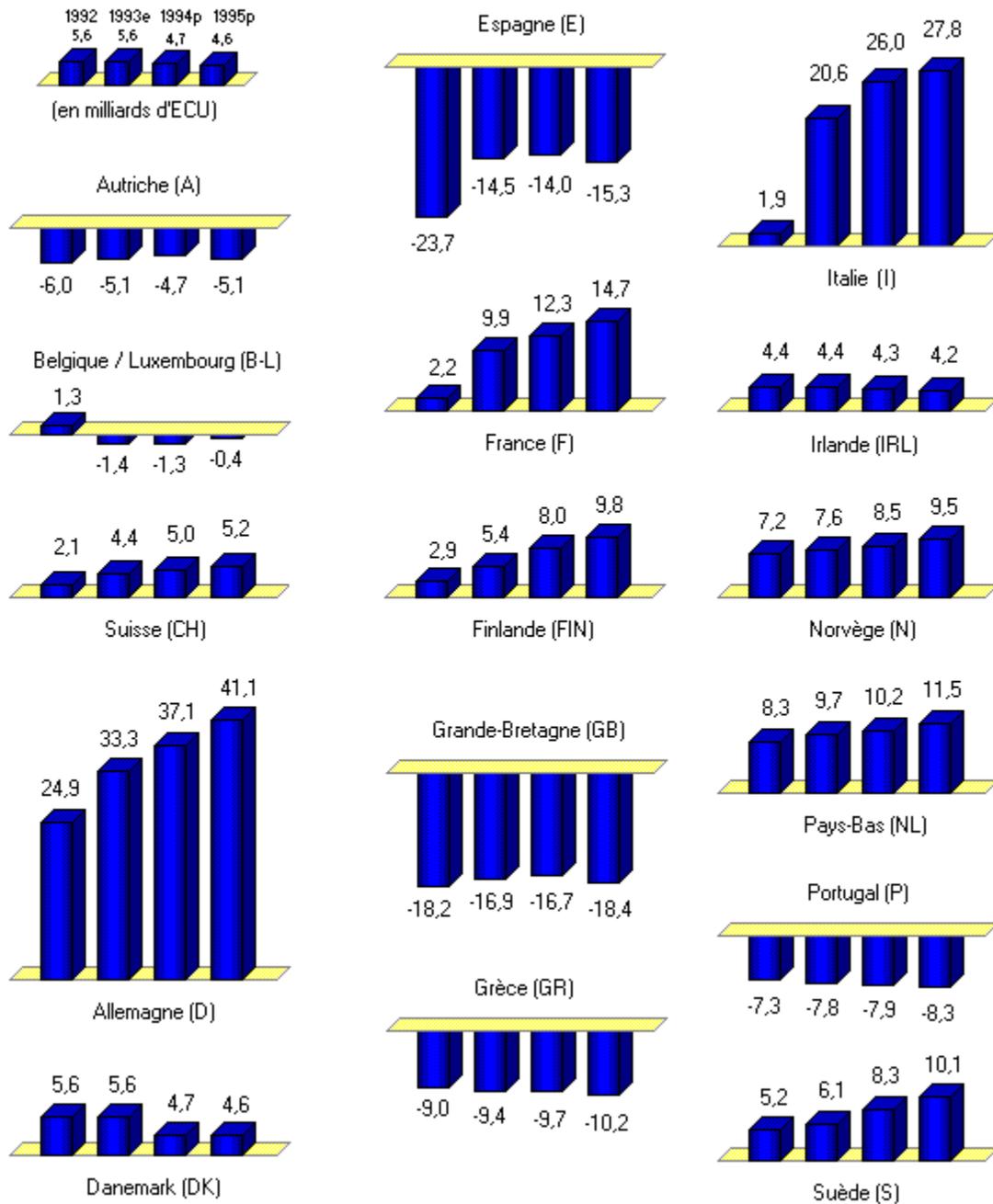
(en % de la population active)	1992	1993e	1994p	1995p
Autriche (A)	3,6	4,2	4,5	4,6
Belgique (B)	10,3	12,0	12,8	12,7
Suisse (CH)	2,5	4,5	4,5	3,8
Allemagne (D)	7,7	8,9	10,0	10,0
Danemark (DK)	11,2	12,2	11,0	10,5
Espagne (E)	18,4	22,7	24,5	24,4
France (F)	10,4	11,7	12,3	12,2
Finlande (FIN)	13,1	17,9	18,5	17,7
Grande-Bretagne (GB)	10,0	10,4	9,6	8,9
Grèce (GR)	8,7	9,8	10,7	11,0
Italie (I)*	11,6	10,5	11,7	11,9
Irlande (IRL)	16,4	16,6	15,7	15,4
Luxembourg (L)	1,6	2,1	2,7	2,5
Norvège (N)	5,9	6,0	5,6	5,2
Pays-Bas (NL)	6,7	8,1	9,8	9,5
Portugal (P)	4,2	5,5	6,4	7,0
Suède (S)	4,9	7,8	7,6	7,4

* Après 1992 les données se fondent sur de nouvelles définitions et ne sont donc pas comparables avec les chiffres précédents.

e : estimations p : prévisions

Source : OCDE, juin 1994

Balances commerciales en Europe occidentale 1992-1995



e : estimations p : prévisions
 Source : OCDE, décembre 1993

Soldes budgétaires en Europe occidentale 1992 - 1995

(Solde financier des administrations publiques en % du PIB nominal)	1992	1993e	1994p	1995p
Autriche (A)	-2,0	-2,9	-3,8	-3,3
Belgique (B)	-6,8	-7,0	-6,1	-5,3
Allemagne (D)	-2,6	-4,0	-3,5	-2,7
Danemark (DK)	-2,5	-4,3	-5,1	-4,3
Espagne (E)	-4,5	-7,2	-7,0	-5,9
France (F)	-3,9	-6,0	-6,0	-5,8
Finlande (FIN)	-6,1	-9,1	-6,2	-5,2
Grande-Bretagne (GB)	-6,2	-8,2	-7,4	-6,7
Grèce (GR)	-11,1	-14,8	-15,7	-14,9
Italie (I)	-9,5	-9,7	-8,7	-7,3
Irlande (IRL)	-2,6	-3,2	-3,2	-2,8
Norvège (N)	-2,8	-3,2	-3,2	-2,7
Pays-Bas (NL)	-3,5	-4,1	-4,3	-3,8
Portugal (P)	-4,6	-8,2	-6,9	-6,1
Suède (S)	-7,1	-14,7	-13,6	-12,1
Critères de convergence Traité de Maastricht	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0

e : estimations

p : prévisions

Source : OCDE, décembre 1993

Taux d'inflation en Europe occidentale 1992-1995

(variation en % par rapport à l'année précédente)	1992	1993e	1994p	1995p
Autriche (A)	4,2	3,7	2,8	2,5
Belgique (B)	2,4	2,7	2,4	2,1
Suisse (CH)	4,1	3,3	1,8	2,0
Allemagne (D)	4,7	4,1	3,2	1,9
Danemark (DK)	1,9	1,1	2,5	2,3
Espagne (E)	6,5	4,8	4,1	2,9
France (F)	2,4	2,3	1,9	1,5
Finlande (FIN)	3,9	3,0	2,0	2,0
Grande-Bretagne (GB)	5,0	3,5	3,4	3,3
Grèce (GR)	14,6	14,1	10,8	8,5
Italie (I)	5,4	4,5	4,1	3,0
Irlande (IRL)	2,6	2,2	3,5	3,6
Luxembourg (L)	2,8	3,5	3,0	2,5
Norvège (N)	2,6	2,3	1,9	2,2
Pays-Bas (NL)	3,0	2,0	2,2	2,0
Portugal (P)	9,4	6,3	5,3	4,8
Suède (S)	2,5	5,2	3,5	3,0
Critères de convergence Traité de Maastricht*	3,7	3,3	3,7	3,3

e : estimations p : prévisions

* Le taux d'inflation d'un pays ne doit pas être supérieur de 1,5% à la moyenne des trois pays ayant l'inflation la plus basse ; moyenne non pondérée, le traité n'indiquant pas expressément comment les indicateurs devraient être pondérés entre les pays considérés

Source : OCDE, décembre 1993



Graphe.

Dettes publiques brutes en Europe occidentale 1992 - 1995

(en % du PIB nominal)	1992	1993e	1994p	1995p
Autriche (A)	55,8	57,0	58,6	59,2
Belgique (B)	136,0	141,6	144,6	144,8
Allemagne (D)	42,8	46,2	50,8	60,0
Danemark (DK)	62,4	66,2	69,7	72,1
Espagne (E)	51,4	57,4	62,6	66,0
France (F)	51,6	57,1	62,1	66,3
Finlande (FIN)	44,0	60,0	66,1	70,9
Grande-Bretagne (GB)	40,5	47,3	52,3	56,4
Grèce (GR)	94,6	98,4	103,7	108,5
Italie (I)	108,0	114,0	116,5	118,0
Irlande (IRL)	93,8	92,1	89,6	87,0
Norvège (N)	43,4	47,2	51,0	54,2
Pays-Bas (NL)	78,0	80,6	81,9	82,8
Portugal (P)	62,6	67,6	70,2	71,4
Suède (S)	52,9	67,6	80,5	91,2
Critères de convergences Traité de Maastricht	60,0	60,0	60,0	60,0

e : estimations

p : prévisions

Source : OCDE, décembre 1993

Taux d'intérêt à court terme en Europe Occidentale 1992-1995

Taux d'intérêt à court terme

	1992	1993e	1994p	1995p
Autriche (A)	9,3	7,2	4,9	3,8
Belgique (B)	9,4	8,5	6,2	4
Suisse (CH)	7,2	4,3	3,2	2,8
Allemagne (D)	9,5	7,3	5,0	3,8
Danemark (DK)	11,7	10,4	6,5	4,8
Espagne (E)	13,3	12,3	8,9	7,3
France (F)	10,3	8,5	5,0	3,9
Finlande (FIN)	12,5	7,8	5,8	5,5
Grande-Bretagne (GB)	9,6	6,0	5,5	5,7
Italie (I)	14,4	10,6	7,9	7,2
Irlande (IRL)	10,1	8,3	6,0	4,9
Norvège (N)	12,9	7,9	4,8	4,3
Pays-Bas (NL)	9,4	6,9	4,7	3,6
Suède (S)	12,9	8,4	6,6	6,1
	3,7	3,3	3,7	3,3

e : estimations

p : prévisions

Source : OCDE, décembre 1993



Graphes

Taux d'intérêt à long terme en Europe occidentale 1992-1995

Taux d'intérêt à long terme

	1992	1993e	1994p	1995p
Autriche (A)	8,3	6,6	5,7	5,5
Belgique (B)	8,7	7,2	6,4	6,0
Suisse (CH)	6,4	4,6	4,0	4,0
Allemagne (D)	7,9	6,5	5,7	5,5
Danemark (DK)	9,0	7,2	6,1	6,0
Espagne (E)	12,6	10,5	8,5	7,6
France (F)	9,0	7,0	5,7	5,5
Finlande (FIN)	13,8	10,0	8,5	8,0
Grande-Bretagne (GB)	9,1	7,6	6,7	6,7
Italie (I)	13,7	11,3	8,7	8,2
Irlande (IRL)	9,1	8,1	7,6	7,5
Norvège (N)	9,6	6,9	5,5	5,5
Pays-Bas (NL)	8,1	6,5	5,6	5,4
Suède (S)	10,4	8,8	8,0	7,8
Critères de convergence Traité de Maastricht*	10,9	9,3	7,9	7,5

* Les taux d'intérêt à long terme doivent rester dans une limite de 2% autour du taux d'intérêt moyen des trois pays à la plus faible inflation ; moyenne non pondérée, le traité n'indiquant pas expressément comment les indicateurs devraient être pondérés entre les pays considérés.

e : estimations p : prévisions

Source : OCDE, décembre 1993



Graphe

Composition de l'ECU en 1993

	Monnaie	Composition du panier*	Poids des Monnaies** (en %)
Belgique (B)	BEF	3,301	8,42 (1)
Allemagne (D)	DEM	0,624	32,49
Danemark (DK)	DKK	0,198	2,52
Espagne (E)	PTA	6,885	4,38
France (F)	FRF	1,332	19,81
Grande-Bretagne (GB)	GBP	0,088	11,56 (2)
Grèce (GR)	GDR	1,440	0,53 (2)
Italie (I)	LIT	151,8	8,36 (2)
Irlande (IRL)	IEP	0,086	1,05
Luxembourg (L)	LFR	0,130	8,42 (1)
Pays-Bas (NL)	NLG	0,220	10,17
Portugal (P)	ESC	1,393	0,71

(1) Franc belge et luxembourgeois
* août 1993

** en monnaies nationales

Source : Commission européenne

(2) Ne participe pas au mécanisme de change



Graphe

Taux de change de l'ECU 1991-1993

(1 ECU en monnaie nationale)*		1991	1992	1993
Autriche (A)	Schilling (ATS)	14,43	14,22	13,62
Belgique-Luxembourg (B-L)	Francs belge & luxembourgeois (BEF-LFR)	42,22	41,59	40,47
Suisse (CH)	Franc suisse (CHF)	1,773	1,819	1,730
Allemagne (D)	Mark (DEM)	2,051	2,021	1,936
Danemark (DK)	Couronne danoise (DKK)	7,909	7,811	7,590
Espagne (E)	Peseta (PTA)	128,5	132,5	148,9
France (F)	Franc français (FRF)	6,973	6,849	6,630
Finlande (FIN)	Markka (FIM)	4,998	5,803	6,699
Grande-Bretagne (GB)	Livre sterling (GBP)	0,701	0,737	0,780
Grèce (GR)	Drachme (GDR)	225,0	246,4	268,3
Italie (I)	Lire (LIT)	1 534	1 594	1 841
Irlande (IRL)	Livre irlandaise (IEP)	0,769	0,761	0,800
Norvège (N)	Couronne norvégienne (NOK)	8,012	8,039	8,304
Pays-Bas (NL)	Florin (NLG)	2,311	2,274	2,174
Portugal (P)	Escudo (ESC)	178,4	174,4	188,7
Suède (S)	Couronne suédoise (SEK)	7,472	7,534	9,116

* moyenne annuelle
Source : OCDE, février 1994

Indicateurs macro-économiques en Europe centrale et orientale 1992-1995

	Chômage*				Inflation**				PIB réel***			
	1992	1993 e	1994 p	1995 p	1992	1993 e	1994 p	1995 p	1992	1993 e	1994 p	1995 p
Bulgarie (BG)	15,6	17,0	17,0	16,0	71,0	60,0	45,0	35,0	-7,7	-4,0	-1,0	2,0
République tchèque (CZ)	2,6	4,0	8,0	8,0	11,1	21,0	11,0	10,0	-7,1	0,0	2,0	5,0
Hongrie (H)	12,3	13,0	13,0	12,0	23,0	23,0	20,0	20,0	-5,0	-1,0	2,0	1,0
Pologne (PL)	15,0	17,0	16,0	14,0	43,0	40,0	35,0	30,0	1,0	3,0	4,0	3,0
Roumanie (RO)	6,2	9,0	15,0	15,0	210,0	275,0	100,0	50,0	-	-4,0	-3,0	0,0
Russie (RUS)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 500,0	900,0	n.d.	n.d.	15,4 -	-	-9,0	1,0
République slovaque (SK)	10,4	15,0	18,0	18,0	10,0	25,0	20,0	15,0	-7,5	-5,0	0,0	2,0
Ukraine (UA)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1 400,0	4 000,0	n.d.	n.d.	-	-	-10,0	0,0

* en % de la population active, fin de période

** variation en % du niveau moyen des prix à la consommation par rapport à l'année précédente

*** variation en % par rapport à l'année précédente

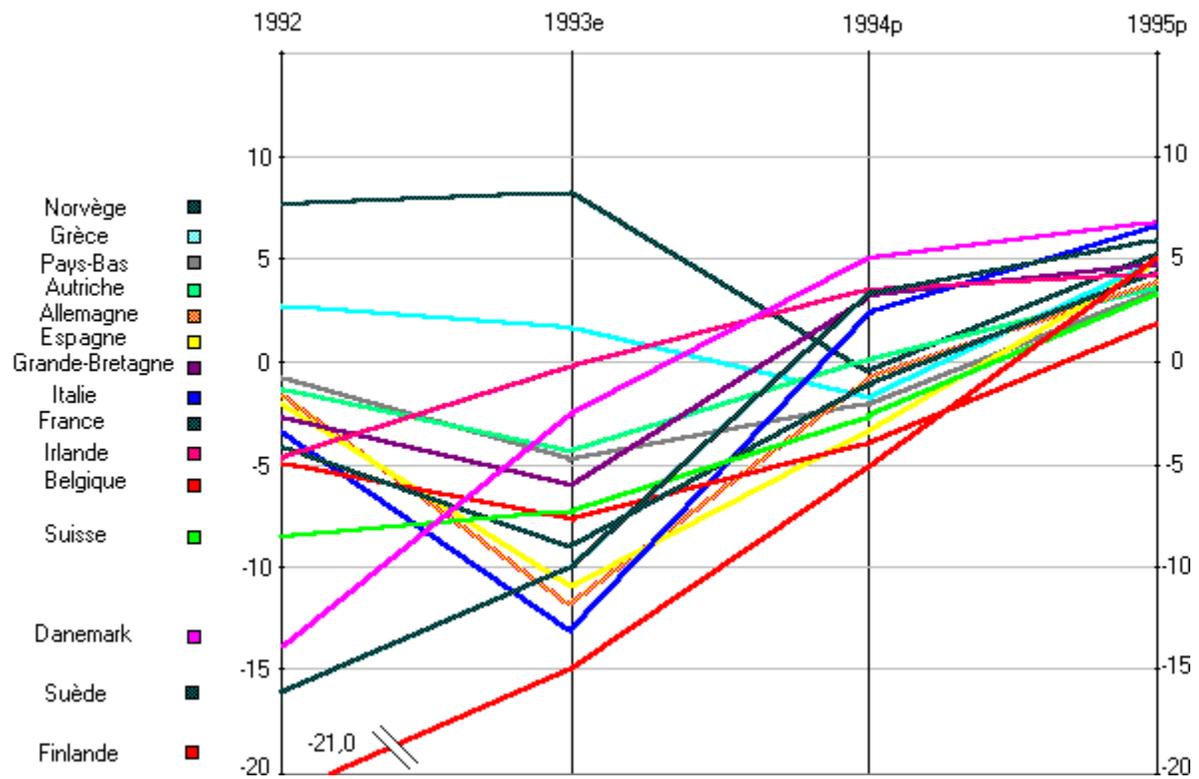
e : estimations p : prévisions

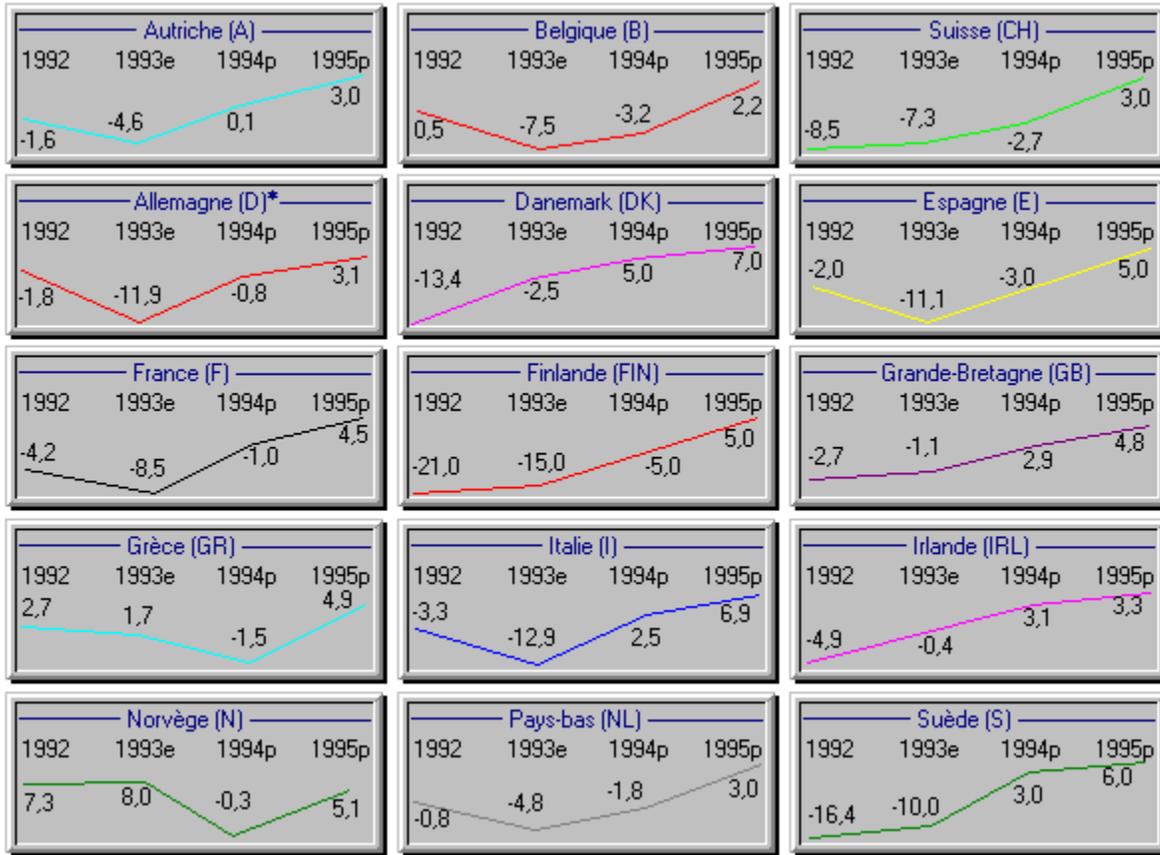
n.d. : non disponible

Source : OCDE

Croissance en volume de l'investissement des entreprises en Europe occidentale 1992-1995

(Formation brute de capital fixe du secteur privé non résidentiel, en % de variation par rapport à la période précédente)





*non compris les nouveaux Länder
e : estimation
p : prévisions
Sources : OCDE, décembre 1993

Taux de rendement du capital des entreprises en Europe occidentale 1992-1995

(en % du capital investi)	1992	1993e	1994p	1995p
Autriche (A)	10,7	10,5	10,4	10,6
Belgique (B)	13,1	12,3	12,1	12,2
Suisse (CH)	8,5	9,0	9,2	9,1
Allemagne (D)*	13,6	13,0	13,0	13,1
Danemark (DK)	10,5	10,0	10,1	10,6
Espagne (E)	17,9	17,8	17,7	18,2
France (F)	14,4	14,1	14,2	14,7
Finlande (FIN)	8,2	8,8	9,3	10,3
Grande-Bretagne (GB)	10,3	11,1	11,7	12,3
Grèce (GR)	11,7	11,9	11,7	12,0
Italie (I)	12,4	12,0	12,2	12,5
Irlande (IRL)	10,4	10,3	10,6	10,7
Norvège (N)**	6,3	6,8	7,0	7,3
Pays-Bas (NL)	16,9	15,7	15,5	15,8
Suède (S)	10,0	11,2	11,5	11,9

* non compris les nouveaux Länder

** Secteur privé continental (c'est-à-dire excluant la construction navale ainsi que l'extraction du pétrole brut et du gaz)

e : estimations

p : prévisions

Source : OCDE, décembre 1993

**Indices des prix relatifs à l'exportation des produits manufacturés en Europe occidentale
1992-1995**

(Base 100 = 1991)

	1992	1993e	1994p	1995p
Autriche (A)	100	100	101	101
Belgique / Luxembourg (B/L)	102	101	98	98
Suisse (CH)	99	101	102	103
Allemagne (D)	103	104	104	104
Danemark (DK)	102	101	99	99
Espagne (E)	103	95	92	91
France (F)	100	99	98	98
Finlande (FIN)	93	86	90	91
Grande-Bretagne (GB)	97	95	98	99
Italie (I)	99	91	92	93
Norvège (N)	95	95	97	96
Pays-Bas (NL)	100	99	98	98
Portugal (P)	102	96	92	92
Suède (S)	99	87	85	86

e : estimations

p : prévisions

Source : OCDE

Indices des coûts relatifs de main-d'oeuvre dans l'industrie en Europe occidentale 1992-1995

(Base 100 = 1991)	1992	1993e	1994p	1995p
Autriche (A)	102	103	104	104
Belgique / Luxembourg (B/L)	102	102	99	99
Suisse (CH)	98	100	101	101
Allemagne (D)	104	113	113	114
Danemark (DK)	101	101	99	98
Espagne (E)	101	89	86	86
France (F)	102	105	103	102
Finlande (FIN)	78	65	64	64
Grande-Bretagne (GB)	96	80	80	81
Italie (I)	98	82	81	81
Norvège (N)	101	96	96	96
Pays-Bas (NL)	96	98	98	97
Portugal (P)	110	110	108	111
Suède (S)	99	81	78	78

e : estimations

p : prévisions

Source : OCDE

Pays candidats à l'Union européenne* : respect des critères de Maastricht 1992-1995

	Taux d'inflation				Taux d'intérêt à long terme				
	1992	1993e	1994p	1995p	1992	1993e	1994p	1995p	
Autriche (A)		4,2	3,7	2,8	2,5	8,3	6,6	5,7	5,5
Finlande (FIN)		3,9	3,0	2,0	2,0	13,8	10,0	8,5	8,0
Norvège (N)		2,6	2,3	1,9	2,2	9,6	6,9	5,5	5,5
Suède (S)		2,5	5,2	3,5	3,0	10,4	8,8	8,0	7,8
Critères de convergence		3,7	3,3	3,4	3,3	10,9	9,3	8,6	7,5
Traité de Maastricht									



Graphe

	Soldes budgétaires / PIB (en %)				Dettes publiques / PIB (en %)				
	1992	1993e	1994p	1995p	1992	1993e	1994p	1995p	
Autriche (A)		-2,0	-2,9	-3,8	-3,3	55,8	57,0	58,6	59,2
Finlande (FIN)		-6,1	-9,1	-6,2	-5,2	44,0	60,0	66,1	70,9
Norvège (N)		-2,8	-3,2	-3,2	-2,7	43,4	47,2	51,0	54,2
Suède (S)		-7,1	-14,7	-13,6	-12,1	52,9	67,6	80,5	91,2
Critères convergence		-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	60,0	60,0	60,0	60,0
Traité de Maastricht									



Graphe

*entrée de ces pays dans l'union européenne prévue pour le 01/01/95

e : estimations

p : prévisions

Source : OCDE, décembre 1993

Flux des investissements directs étrangers en Europe centrale et orientale 1990 - 1993

(en millions d'ECU)	1990	1993
Bulgarie (BG)	n.d.	51,2
République tchèque (CZ)	199,2*	1 638,8
Hongrie (H)	427,9	3 672,2
Pologne (PL)	77,8	1 708,0
Roumanie (RO)	87,1	573,9
République slovaque (SK)	199,2*	2 137,6

* chiffres de l'ex-Tchécoslovaquie

n.d. : non disponible

Source : OCDE

Les accords du GATT marquant la conclusion de l'Uruguay Round

Les résultats globaux les plus marquants sont les suivants. 1/ Réduction de 38% des droits de douane sur les marchandises imposés par les pays développés qui absorbent les deux tiers des importations mondiales (hors pétrole) ; ils sont ramenés de 6,3% à 3,9% en moyenne. 2/ Création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). L'OMC devrait être dotée de pouvoirs de décision important. Cela devrait rendre plus difficile l'usage unilatéral des représailles commerciales. L'OMC doit également substituer aux cycles de négociations du GATT des négociations permanentes entre les membres de l'organisation. Au sein de cette organisation prévaudra la règle du consensus, et non plus celle d'une majorité avec pondération de droits de vote. Ce dispositif risque d'entraîner de multiples blocages des décisions collectives. En mai 1994, les accords de l'Uruguay Round n'étaient pas encore ratifiés par les parlements des différents pays. Dans l'Union européenne, un conflit de juridiction se présentait entre la Commission et le Parlement européens d'une part, et les Etats et les parlements nationaux d'autre part. Aux Etats-Unis, les baisses de tarifs consenties, engendrant des pertes de 14 milliards de recettes, devaient être recouvertes par d'autres types de recettes budgétaires.

Principaux résultats

Produits industriels : les droits de douane sont réduits en moyenne de 40%, souvent pour être ramenés à zéro au cours des quatre années qui suivront la mise en vigueur de l'acte final.

Produits agricoles : Le secteur est pour la première fois libéralisé à travers des engagements portant sur l'accès au marchés, la réduction progressive des aides publiques à la production. Une réforme à long terme du commerce des produits agricoles est envisagée.

Textiles : L'accord multi-fibres (AMF) de 1974 restreignant la liberté des échanges sera démantelé dans les dix prochaines années. Le texte prévoit néanmoins un mécanisme de sauvegarde transitoire, permettant aux pays importateurs de se protéger en cas de menace de préjudice.

Services : Ces échanges sont couverts pour la première fois par les accords du GATT par des disciplines internationales qui doivent être toutefois complétées dans plusieurs secteurs: télécoms, services financiers, transports maritimes etc.

Propriétés intellectuelles : L'accord couvre les brevets, les droits d'auteur, les droits d'interprétation et d'enregistrement, les marques, dessins et modèles, afin de lutter contre la contrefaçon.

Marchés publics : Les parties s'engagent à respecter un certain nombre de procédures pour ouvrir leurs marchés publics à la concurrence.

Les négociations encore en suspens

Les services financiers : Du fait de l'insuffisance des propositions, les négociations pour aboutir à une libéralisation sont suspendues jusqu'à l'entrée en fonction de l'OMC.

L'aéronautique : Du fait du conflit entre américains et européens en matière de subventions publiques, il y a eu désaccord sur ce dossier. En attendant de nouveaux codes sur les subventions et les mesures compensatoires amendées pour l'aéronautique, l'accord bilatéral de 1992 s'applique.

L'accord mondial sur l'acier : Les discussions se poursuivent pour aboutir à une discipline en matière de subventions, à l'élimination des barrières non tarifaires, et à un système de règlement multilatéral spécifique.

Les transports maritimes : La réticence de certains Etats, notamment les Etats-Unis, à ouvrir davantage leur trafic de haute mer, n'a pas permis de conclure des négociations qui se poursuivront jusqu'en juin 1996.

Les transports aériens : Devant l'impossibilité générale de s'entendre sur les droits de trafic aérien, la situation est gelée pour une période de cinq ans.

Les télécommunications : la libéralisations des communications de base fait l'objet d'un programme de travail qui se poursuivra jusqu'en avril 1996.

**Aides régionales des fonds structurels européens :
Attributions aux anciens et nouveaux membres**

Objectif 1 : Développement des régions en retard

Condition d'éligibilité : La région doit avoir un PIB par habitant inférieur à 75% de la moyenne communautaire sur la base des trois années précédentes.

96,35 milliards d'ECU, avant élargissement, seront consacrés entre 1994 et 1999 à cet objectif.

Objectif 2 : Reconversion des régions gravement affectées par le déclin industriel

Condition d'éligibilité : Les zones bénéficiaires doivent avoir un taux de chômage moyen supérieur à la moyenne communautaire, accompagné d'un taux d'emploi industriel supérieur, cet emploi industriel doit être exposé à un déclin important.

15,316 milliards d'ECU sont consacrés sur la période 1994-1999 à cet objectif.

Objectif 3 : Aides pour la lutte contre le chômage de longue durée

Objectif 4 : Aides pour l'insertion professionnelle des jeunes

Ces deux objectifs concernent les efforts d'adaptation des travailleurs exposés à l'exclusion du marché de l'emploi, aux mutations industrielles et à l'évolution du système de production.

15,84 milliards d'ECU seront consacrés aux objectifs 3 et 4 sur la période 1993-1999.

Objectifs 5a et 5b : Aides concernant les zones rurales et l'agriculture

6,143 milliards d'ECU à l'objectif 5a (adaptation des structures agricoles et de la pêche) et 6,296 milliards à l'objectif 5b (développement et ajustement structurel des zones rurales). Dans le cas de l'objectif 5a, les entreprises doivent directement présenter des dossiers, et les aides leur sont octroyées sans critères nationaux a priori.

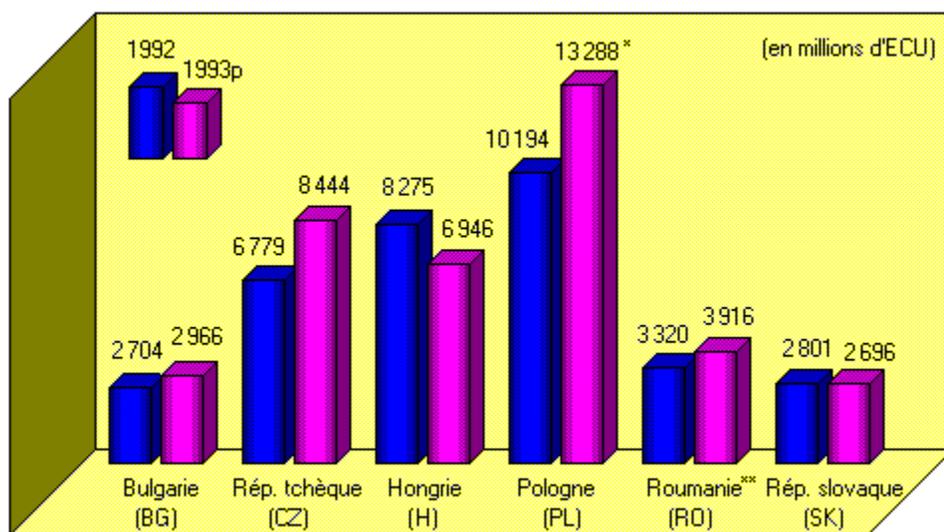
Nouvel Objectif 6 : Aides aux zones arctiques

Aides accordées à ces zones dont la densité démographique est inférieure à 8 habitants au km² (montant estimé à 170 millions d'ECU par an).

1,53 milliard de plus sera consacré à appuyer des mesures de soutien de projets dits de transition et d'innovation.

Commerce extérieur de l'Europe centrale et orientale en 1992 et 1993

(En million d'ECU)



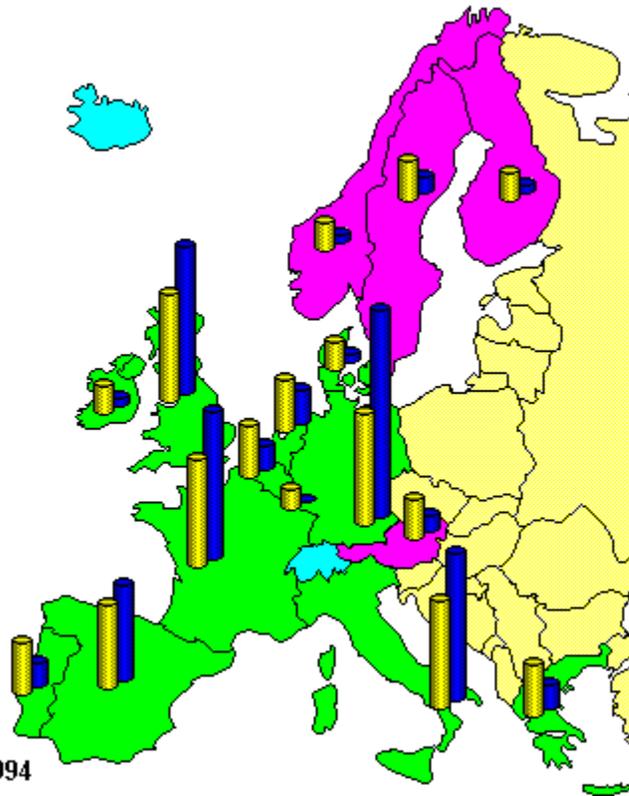
* projections à partir de chiffres consolidés de janvier à juin

** chiffre 1992 calculé en toutes monnaies chiffre 1993 ; calculé en monnaies convertibles

p : projections à partir des chiffres consolidés de janvier à septembre

Source : GATT

**Union européenne :
répartition des voix
dans le Conseil à 16**



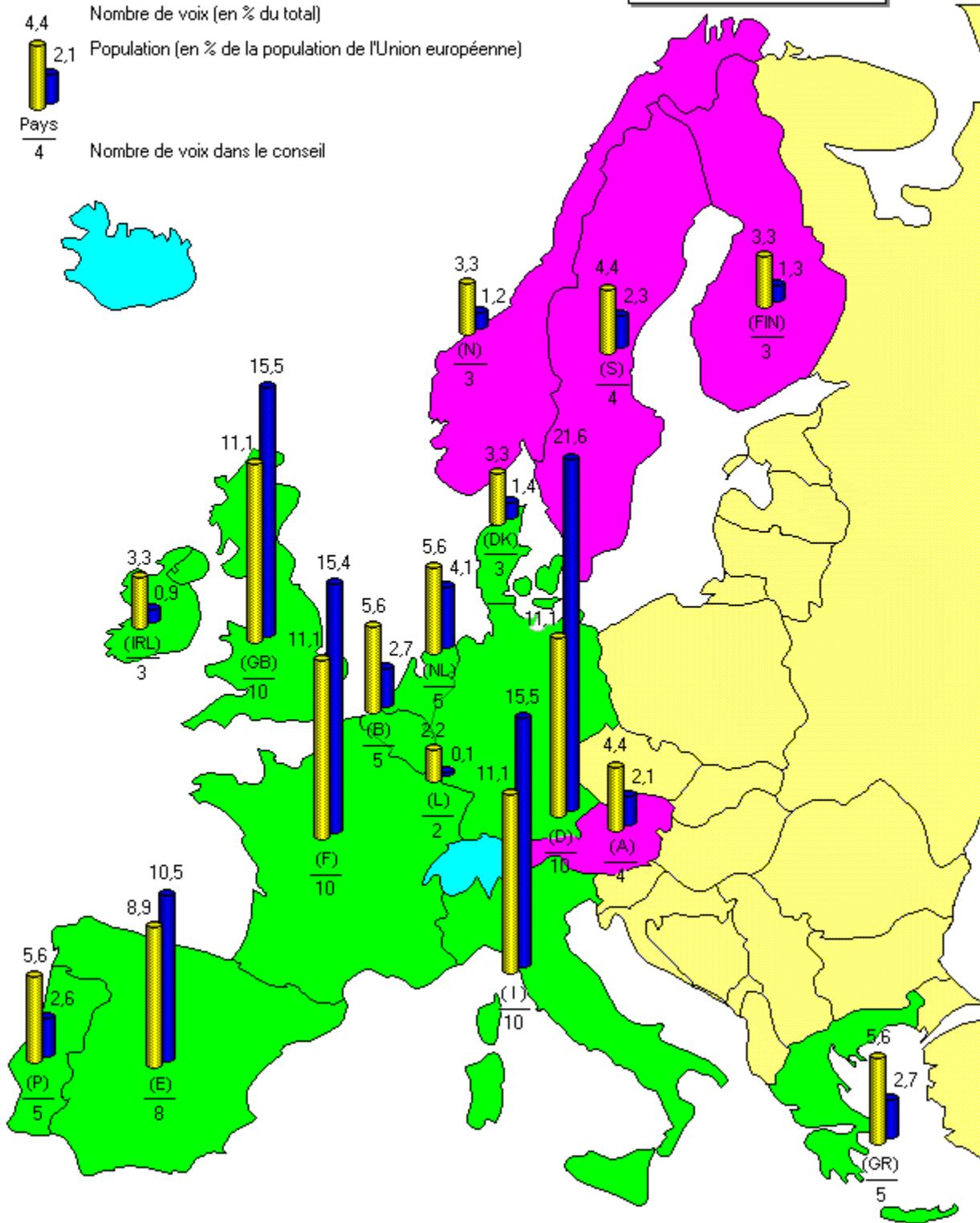
© Europages Septembre 1994

Union européenne : répartition des voix dans le Conseil à 16

- Membres de l'Union européenne
- Nouveaux entrants dans l'Union européenne
- Membres de l'AELE

Conseil de l'Union européenne	
Nombre de voix total	90
Minorité de blocage	27
Majorité qualifiée	64

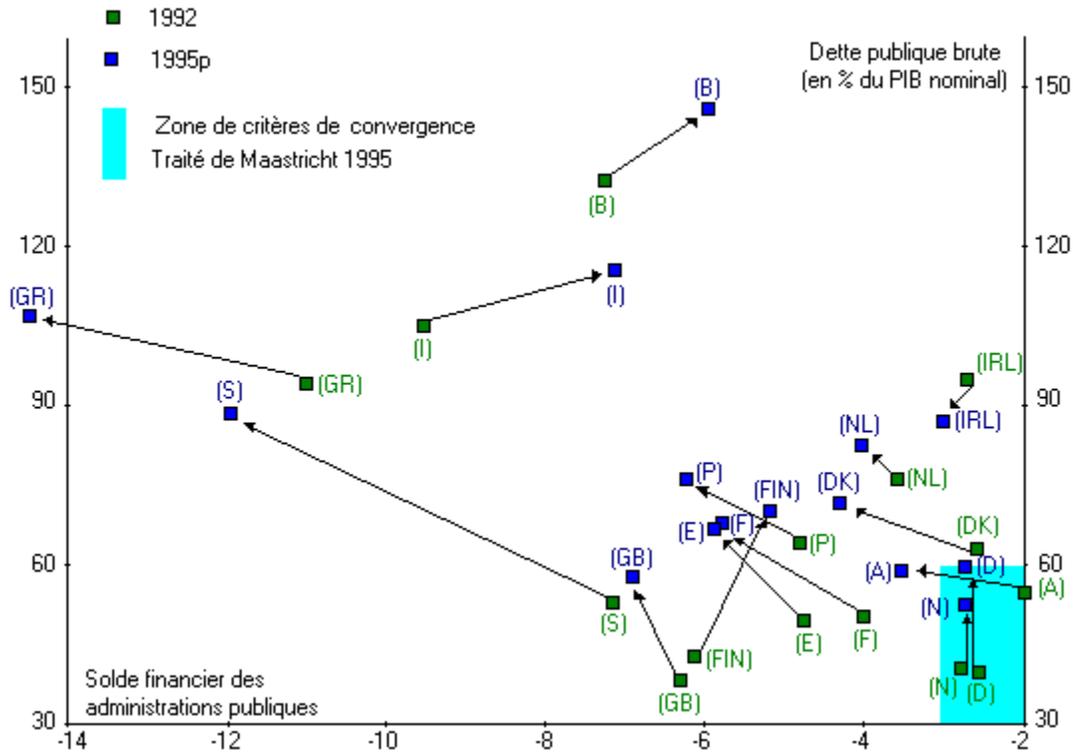
- 4,4 Nombre de voix (en % du total)
 - 2,1 Population (en % de la population de l'Union européenne)
- Pays
- | | |
|---|--------------------------------|
| 4 | Nombre de voix dans le conseil |
|---|--------------------------------|



Sources : *Commission européenne.*

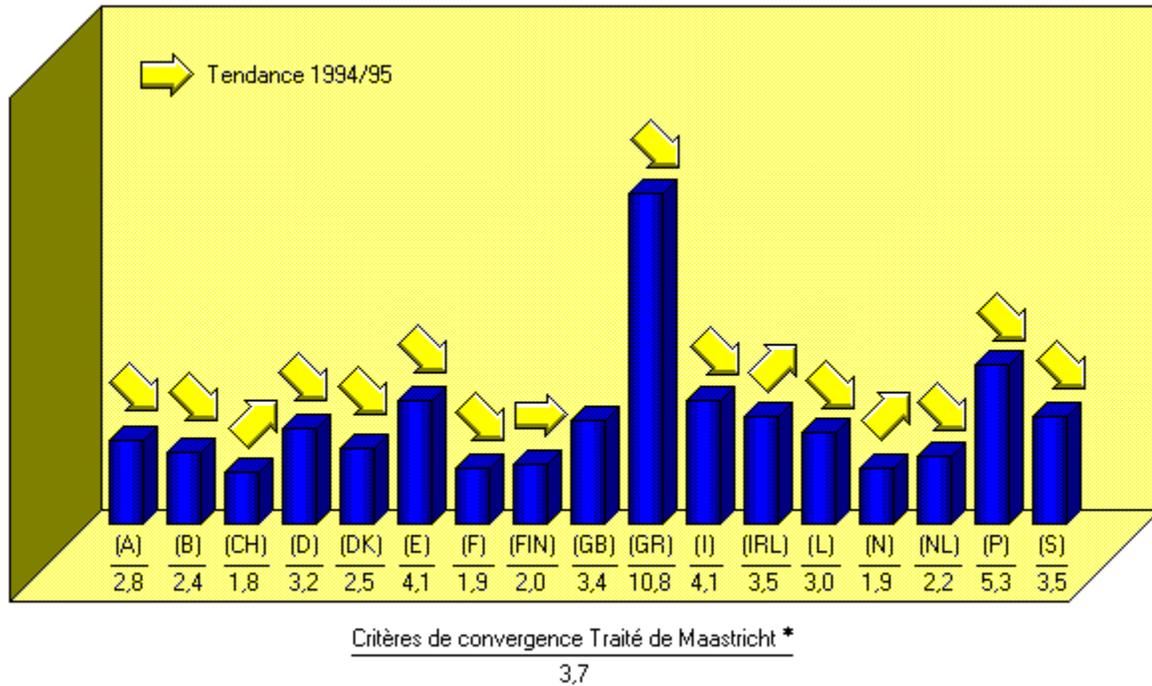
© **Europages Septembre 1994**

Soldes budgétaires / dettes publiques brutes en Europe occidentale 1992 - 1995



p : prévisions
Source : OCDE, décembre 1993

Taux d'inflation en Europe occidentale 1992-1995



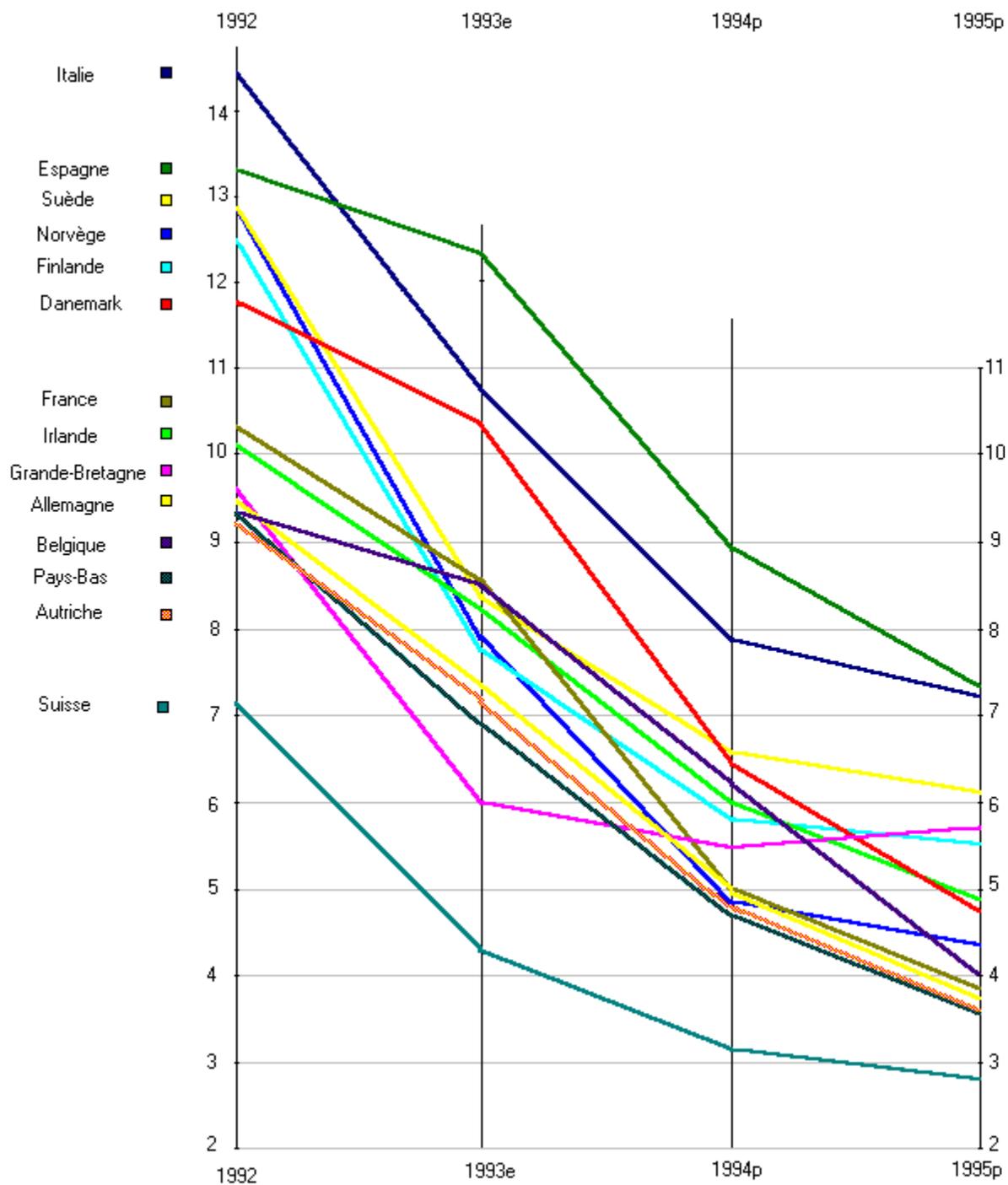
p : prévisions
e : estimations

* Le taux d'inflation d'un pays ne doit pas être supérieur de 1,5% à la moyenne des trois pays ayant l'inflation la plus basse ; moyenne non pondérée, le traité n'indiquant pas expressément comment les indicateurs devraient être pondérés entre les pays considérés

Source : OCDE, décembre 1993

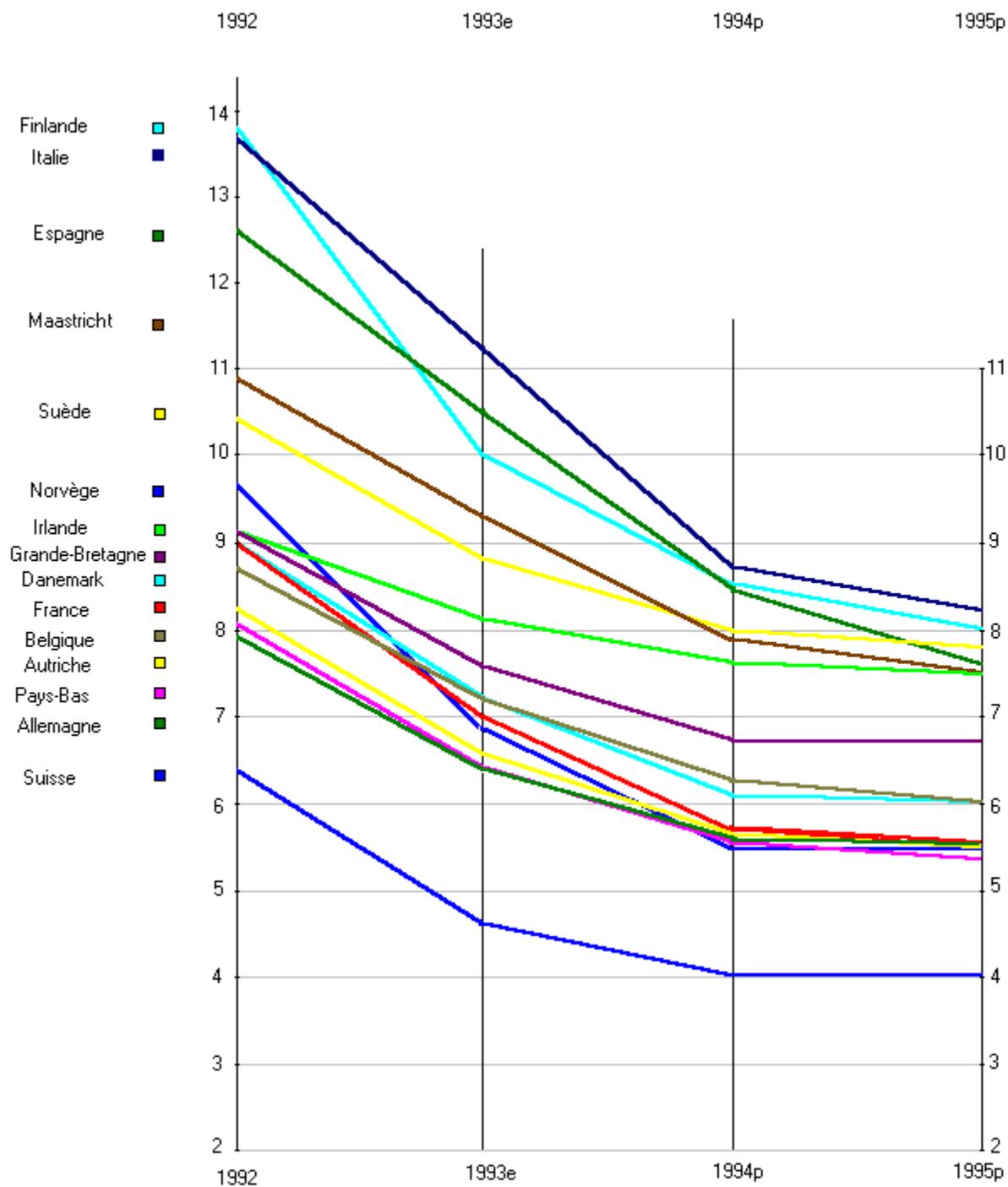
© Europages Septembre 1994

Taux d'intérêt à court terme en Europe occidentale 1992-1995



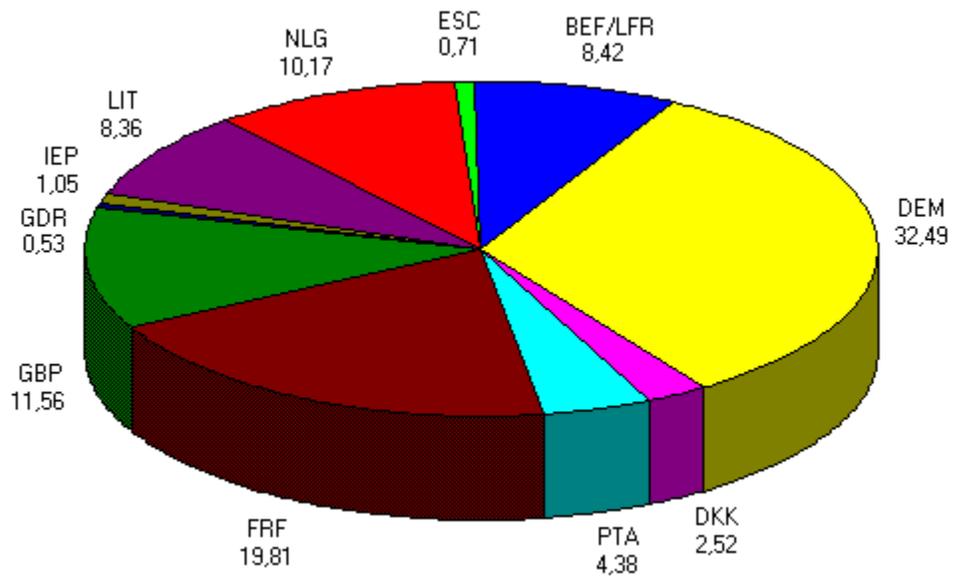
p : prévisions
 e : estimations
 Sources : OCDE, décembre 1993

Taux d'intérêt à long terme en Europe occidentale 1992-1995



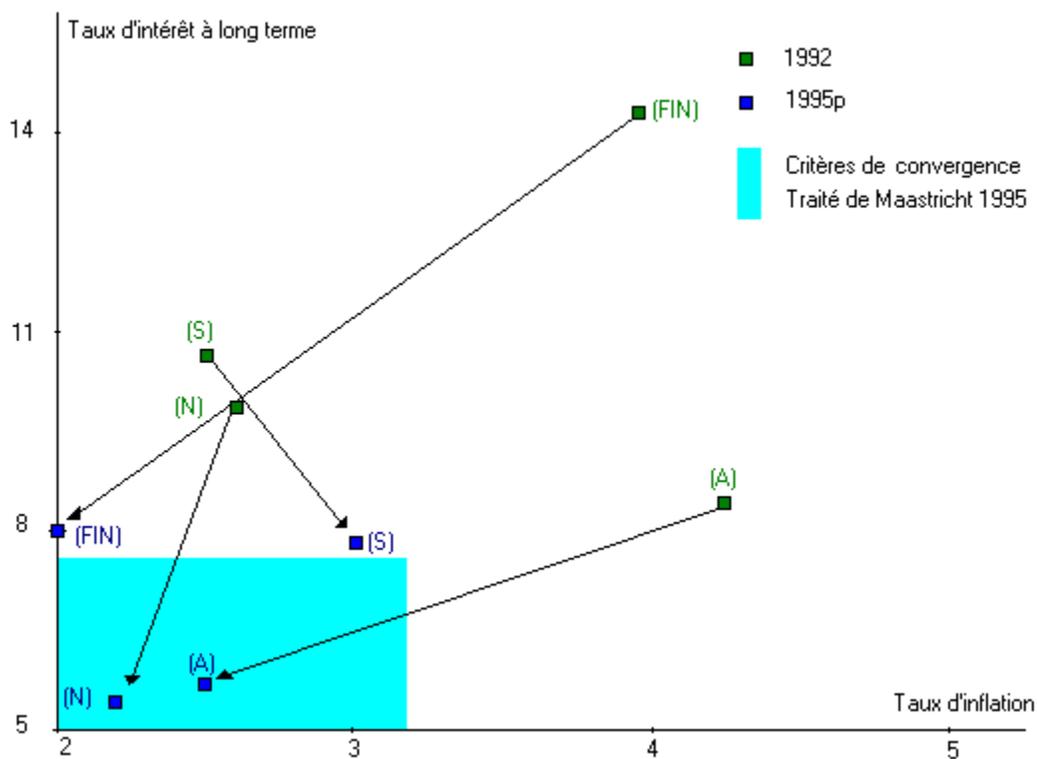
p : prévisions
 e : estimations
 Sources : OCDE, décembre 1993

Poids des monnaies dans l'ECU (en %)



Source : Commission européenne

Pays candidats à l'Union européenne : respect des critères de Maastricht 1992-1995

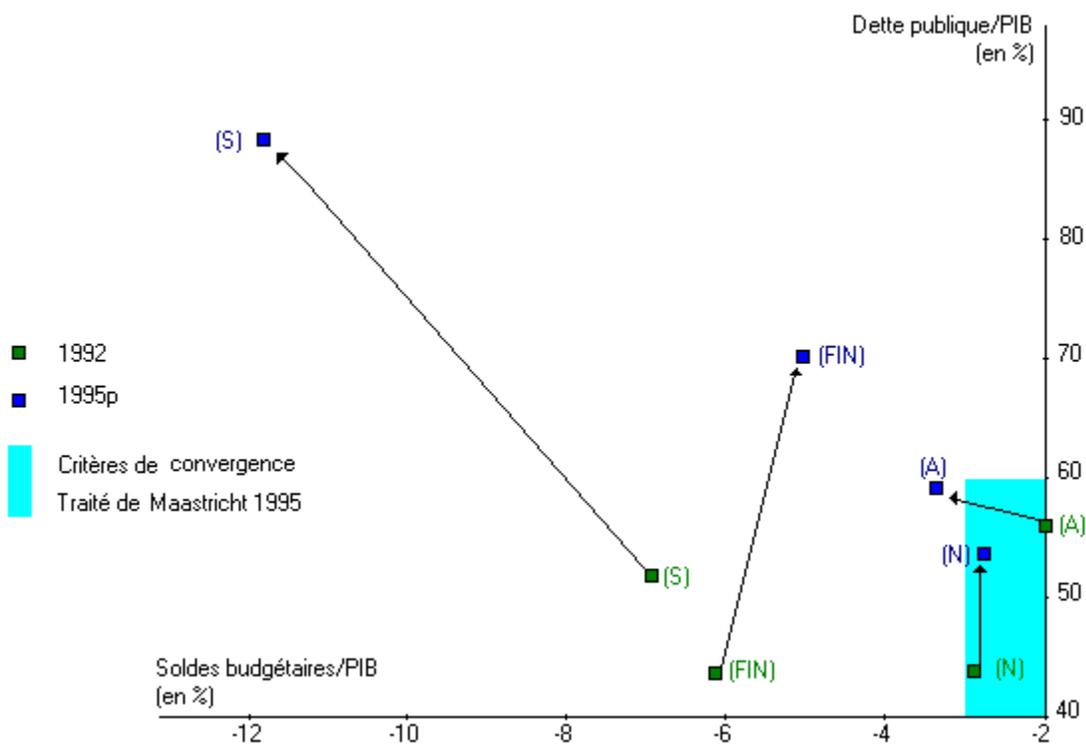


p : prévisions

Sources : OCDE, décembre 1993

© Europages Septembre 1994

Pays candidats à l'Union européenne : respect des critères de Maastricht 1992-1995



p : prévisions
Sources : OCDE, décembre 1993

